la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Il y a cinquante ans :
La fondation de la "Vie Ouvrière"
par Pierre MONATTE

Syndicats sans syndicalisme
par Louis MERCIER

Un an après...
par Raymond GUILLORÉ

Referendum et plébiscite
par Robert LOUZON

Pour éclairer la compétition Ouest-Est
par Roger HAGNAUER

Le pacte scolaire belge et
l'école publique française
par BEJAR (Bruxelles)

Numéro 443 — Nouvelle série — Numéro 142 OCTOBRE 1959 — PRIX : 150 francs

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois .. .. 800 fr.
Un an .. .. 1.500 fr.

EXTERIEUR

Six mois .. .. 1.000 fr.
Un an .. .. 1.800 fr.
Le numéro : 150 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2e)
Téléphone : CENtral 17-08

PERMANENCE
Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 443 - Octobre 1959

Syndicats sans syndicalisme .. .. L. MERCIER

Le Pacte scolaire belge et l'école publique française .. .. BEJAR

Chronique de l'Union des Syndicalistes : Un an après... — L'unité syndicale au congrès de la C.G.T. — La journée de sept heures. — Le droit de grève. — Du nouveau dans la Loire. — Lecoin, « Liberté » et répression .. .. R. GUILLORE

Pour éclairer la compétition Ouest-Est .. R. HAGNAUER

Notes d'économie et de politique : Une malice cousue de fil blanc. — Referendum et plébiscite. — Où en est la « pacification » ? — La fin d'un grand homme ? — Messieurs de la Communauté, n'oubliez pas ceux de Djibouti. — Epreuve concluante .. .. R. LOUZON

Parmi nos lettres : A propos de « la mort du bac » (G. Walusinski).

Il y a cinquante ans : la fondation de la « Vie Ouvrière » .. .. P. MONATTE

La grève de l'imprimerie anglaise de juin-juillet 1959.

Après la mort d'Aïssat Idir (Un manifeste de Loger Lapeyre).

A travers les livres :
Nenni et l'Espagne (L.M.).

Les souscriptions pour l'ouvrage d'Alfred Rosmer.

ENTRE NOUS

Nous pouvons, pour une fois, nous vanter de tenir nos promesses. Nous publions en effet la première partie des souvenirs de Pierre Monatte. Outre leur intérêt historique, leur portée morale, ils valent par un enseignement pratique, toujours actuel. Il est bon de connaître la situation du mouvement ouvrier lorsque naquit l'idée de la Vie Ouvrière. C'est un rappel édifiant. Que l'affaire Ferrer ait ensanglanté l'actualité d'octobre 1909, et que le premier numéro de la V.O. en porte témoignage, c'est notre contribution à la commémoration du grand libre-penseur espagnol. Et nous sommes fiers de constater que depuis cinquante ans, le noyau de la V.O. devenu le noyau de la R.P. a reconnu comme siens tous les martyrs de la Liberté et de la lutte ouvrière, assassinés par les représentants de TOUS les pouvoirs tyranniques et de TOUS les cléricalismes. Dommage qu'on ne puisse accorder le bénéfice d'une telle constance et d'une telle logique à certains qui célèbrent aujourd'hui Francisco Ferrer, après avoir justifié ou excusé les assassins des Ferrers... hongrois, roumains, tchèques... russes ou chinois.

Mais les souvenirs de Monatte portent deux autres leçons.

D'abord le caractère international de la V.O. dès son origine. Ce n'est pas au noyau de l'époque qu'il aurait fallu dire : « Laissons les peuples se débrouiller avec leurs gouvernements. La co-existence des systèmes impose la « non-intervention généralisée qui conditionne la Paix mondiale ». Ceux-là appliquèrent la grande parole antique : Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. » Ceux-là pensaient que l'Internationale doit être présente partout où un prolétariat est exploité et opprimé.

Ensuite, l'extraordinaire complication que représente la vie d'une petite revue qui veut vivre par ses propres moyens. Quelle leçon de choses pour tous ceux qui se sont habitués aux services gratuits, aux publications dont la rédaction et la diffusion ne semblent pas poser de problèmes... et qui disparaissent aussi mystérieusement qu'elles sont nées.

La R.P. a le souci de respecter l'esprit de la vieille V.O. Ce numéro porte, en même temps que l'expression de questions « françaises », une copieuse relation d'expériences internationales. Il soumet aussi à ses lecteurs des thèses contradictoires (sur la solution algérienne et le rôle de Messali Hadj, par exemple). On n'a pas ici la prétention de valoir nos anciens de 1909. On veut cependant ne pas être indignes de leur héritage.

Mais nos lecteurs habituels, nos amis fidèles et passifs liront-ils les souvenirs de Monatte, sans quelque humiliante confession ?

Si la vieille V.O. répondait à des nécessités, si sa naissance posait des problèmes apparemment mesquins, du moins Monatte fut-il entendu par tous ceux à qui il s'adressa. Il trouva les crédits dont il avait besoin, les collaborations jugées indispensables. Ceux à qui nous nous adressons régulièrement ici trouveront peut-être eux-mêmes la conclusion qu'impose une telle évocation.

Le gérant : J.-P. FINIDORI — Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton, Paris.

SYNDICATS SANS SYNDICALISME

Il est devenu courant d'entendre dire : « Il n'y a plus d'opinion publique ». Il faut entendre par là, non pas que les possibilités d'expression soient beaucoup plus limitées sous le régime de la Vᵉ République que sous celui de la IVᵉ, mais d'une part que les organisations qui sont censées représenter les divers secteurs de l'opinion se manifestent peu ou pas du tout, d'autre part que les autorités officielles ne tiennent aucun compte des sentiments de la population.

En réalité, les opinions existent, et le large éventail des publications peut offrir à un observateur qui se contenterait de lectures pour asseoir son jugement, toutes les nuances politiques. Du « Monde libertaire » à « Aspects de la France », en passant par les organes officiels de tous les partis, les hebdomadaires et les quotidiens, sans compter les revues mensuelles, le choix est possible.

Ce qu'il serait plus exact d'affirmer, c'est que ces opinions ne débouchent sur aucune action, ne cherchent pas à se manifester dans les faits, n'offrent aucune perspective. Les polémiques, la confrontation d'arguments, les affirmations ne dépassent pas le domaine des jugements, des appréciations et des spéculations. Dire ce que l'on pense est devenu un but en soi, dépourvu de tout prolongement dans l'action. On est pour ou contre la réforme fiscale, pour ou contre de Gaulle, Guy Mollet, Pinay ou Debré, sans qu'un quelconque engagement de fait s'ensuive.

L'intérêt porté à la chose publique ressemble de plus en plus à l'intérêt porté au sport : cinquante mille spectateurs suivent les évolutions de vingt-deux équipiers.

***

La relative prospérité dans laquelle vivent les habitants de la métropole explique en grande partie leur manque de réaction devant les événements, et leur assoupissement. Le coût de la guerre d'Algérie ne dépasse pas celui de l'entretien d'une armée moderne ; le nombre de morts parmi les jeunes gens effectuant leur service militaire est relativement bas. La vie quotidienne n'est pas affectée à un degré tel que les conditions d'un mouvement populaire soient réunies. Les impôts soulèvent des protestations, mais ils sont payés — par les salariés du moins — parce qu'ils peuvent être payés. Le coût de la vie augmente, mais les heures supplémentaires existent.

C'est pourquoi le rendez-vous d'octobre a été un « lapin ». Même dans les services publics, où le débrouillage individuel est quasi impossible et où les heures supplémentaires sont l'exception, la revendication n'a jusqu'à présent pas entraîné de grèves. Les variations de l'indice des prix, la perspective de l'obtention d'un « petit quelque chose » par la grâce d'un décret, jouent pour tempérer les éventuelles ardeurs des secteurs défavorisés.

Sans doute, dans certaines entreprises de province, dans quelques ateliers ou départements d'usines, des situations intenables éclatent et provoquent des mouvements imprévus des ministères, des patrons et des syndicats, mais ce sont là grèves limitées, sans répercussions immédiates, localisées. La relative complexité de la vie industrielle (logements, achats à crédit, transports) contribue pour une bonne part à étouffer ces sursauts.

***

Un semblant de participation à la vie publique s'exprimait naguère par le canal des partis. Il fallait montrer quelque vigueur dans la dénonciation des scandales, ébaucher quelques projets d'avenir pour ramasser des voix. Il fallait même favoriser l'une ou l'autre catégorie sociale pour enraciner son influence, bénéficier d'appuis officieux. Ce sont là des pratiques dépassées, non pas par une démocratie plus directe, mais par un pouvoir plus méprisant.

Les groupes d'intérêts économiques s'adressent dorénavant aux techniciens gouvernementaux ou aux fonctionnaires ministériels pour tenter de faire valoir leurs besoins, plutôt que de faire agir les personnalités politiques. Le système des partis conduisait à l'utilisation des appareils des partis ; le système de l'autorité d'Etat porte à chercher l'influence sur le haut personnel d'Etat.

C'est là un phénomène que la plupart des formations politiques ont compris. Les appareils deviennent tout-puissants car ils sont destinés à devenir appareils d'Etat. Ainsi la S.F.I.O., ainsi certains clans radicaux ou indépendants, ou U.N.R. Pour le P.C., c'était déjà chose faite.

Il n'y a que les groupes politiques dits de gauche qui ne s'en sont pas encore rendu compte. Le Parti socialiste autonome notamment, qui s'organise en vue d'un retour à la IVᵉ République, cherche de solides assises électorales, mise sur la démocratie d'opinion sans s'inquiéter le moins du monde de la nouvelle situation institutionnelle. Ce n'est pas pour dépasser les illusions du parlementarisme d'hier qu'il s'organise et recrute parmi les anciens députés et sénateurs, rassemble les débris des partis défaits, mais pour préparer une campagne électorale qui — si elle a lieu un jour — lui donnera sa chance.

***

Le refus de s'attaquer de front aux problèmes qui se posent dans l'actualité immédiate et à échéance plus ou moins longue (et que le gouvernement présent résout au jour le jour, au gré des pressions ou des influences de clans économiques, de groupes de technocrates ou de formules délirantes) conduit une bonne partie de la « gauche » et de l' « extrême gauche » à placer ses espoirs dans des solutions qui relèvent de la magie. Socialistes de gauche, lecteurs de « l'Express » ou de « France-Observateur », chrétiens progressistes ou intellectuels mendésistes s'accrochent à la perspective d'un gouvernement de gauche qui surgirait d'une conjoncture mal définie dans le temps comme dans les circonstances, et dont les éléments — qui se dégagent des répétitions — sont une certaine planification, et un certain neutralisme sur le plan international. Autrement dit (et c'est ce qui permet à des hommes d'origines aussi différentes qu'un Mendès, qu'un Le Brun ou que des militants de la C.F.T.C., de se retrouver), un socialisme qui s'exprimerait par les indices de productivité et une politique de coexistence où le pseudo-réalisme placerait Budapest et Little-Rock dans le même sac.

Pour simplifier, le retour à un gouvernement démocratique et de gauche en France dépendrait en fin de compte de la détente entre blocs, de la fin de la guerre froide, c'est-à-dire de ce qui est hors de portée des électeurs. La démocratie sociale ne serait pas le résultat d'un effort quotidien mené par tous sur les problèmes posés à chacun, mais un don des services diplomatiques des grandes puissances.

***

Ces observations ne semblent pas être à leur place dans une revue syndicaliste ouvrière. Elles ne la trouveraient pas en effet si le mouvement syndical offrait ses propres perspectives et menait sa pro-

pre lutte. Elles s'imposent du fait que les opinions qui colorent les militants syndicaux ne font aujourd'hui que refléter ce qui se dit et se propage soit dans les appareils des partis ou pouvoir, soit dans les états-majors des partis se préparant à la relève, soit dans les milieux attendant les « lendemains qui chantent ».

Le fait que tel secrétaire confédéral mise sur Pinay, quel tel autre espère le retour d'un socialiste au ministère du Travail, ou qu'un troisième place ses espoirs dans un Front de l'indépendance nationale souligne l'inexistence d'une politique syndicale ouvrière et ouvre la période de liquidation des confédérations syndicales.

Le réalisme des uns et des autres se gaussera facilement de notre candeur à toujours vouloir une pensée, une action et des buts ouvriers. Il n'y a pourtant pas d'exemple dans l'histoire du mouvement ouvrier que l'effacement, la mise en dépendance, le silence des organisations aient conduit à leur triomphe. Nous entendons bien qu'il faille préserver l'existence des syndicats, quelle que soient les circonstances, mais pas au prix de leur raison d'être. Dans les faits, actuellement, les syndicats sont exclus du jeu gouvernemental dont toute la politique consiste à les ignorer ; ils ne pourront longtemps se maintenir s'ils n'offrent à leurs adhérents, et aux travailleurs en général, que la perspective d'un retour aux pratiques du maquignonnage parlementaire ; ils se suicideront s'ils lient leur sort à l'opération neutraliste.

Il est temps de rappeler que dans les possibilités qui demeurent ouvertes aux syndicats et à leurs militants, il y a celle du syndicalisme.

Louis MERCIER.

LE PACTE SCOLAIRE BELGE ET L'ECOLE PUBLIQUE FRANÇAISE

C'est le 29 mai dernier que le Parlement belge a voté une loi consacrant un Pacte scolaire conclu par les Partis Social Chrétien (catholique), Socialiste et Libéral (ce dernier de tendance radicale française). Au vote final s'est retrouvée dans l'approbation la quasi unanimité des députés et sénateurs de ces trois formations politiques. Seuls les communistes ont voté contre dans les deux assemblées (2 députés communistes sur 212 ; pour rappel : 23 députés communistes sur 202 en 1946 ; 1 sénateur communiste sur 175). C'est-à-dire qu'on s'est trouvé devant une impressionnante manifestation d'entente sur un certain nombre de formules que nous analyserons peu après. Notons pourtant qu'à l'intérieur même des trois grands partis belges, il y eut des oppositions ; dans le Parti socialiste belge, un tiers des voix se prononcèrent contre cette solution, audacieuse il est vrai, du problème scolaire. La Ligue Belge de l'Enseignement et les Syndicats d'enseignants publics y ont marqué leur hostilité. Voyons les conséquences de ce tournant sensationnel dans la politique intérieure belge.

La guerre scolaire en Belgique

L'antagonisme entre l'Ecole publique et l'Ecole confessionnelle fait partie du climat scolaire traditionnel de la Belgique. On peut même dire que depuis son indépendance (1830) la Belgique a été livrée à des luttes scolaires extrêmement vives. Inutile de s'en étonner ! La Belgique est une vieille terre de catholicisme militant. De longue date, le cléricalisme y a tenu le haut du pavé et l'Eglise catholique y domine de larges avenues du pouvoir. Curieux paradoxe : ce pays de docte obédience catholique connaît, depuis belle lurette, des majorités politiques anticléricales. Les excès mêmes de l'Eglise et son attitude conservatrice sur le plan social l'expliquent amplement. C'est dans la lutte autour de l'école que l'Eglise catholique de Belgique a livré aux gauches ses plus agressives batailles. Avec ce résultat que le régime scolaire belge, à l'encontre du régime français, présente un incroyable enchevêtrement de contradictions qui sont simplement le reflet d'influences politiques divergentes, tout au long de près d'un siècle et demi. C'est d'ailleurs ici qu'apparaissent, entre la France et la Belgique, des différences énormes quant à la nature de l'Etat et de l'école qui en est l'expression. **Il est vain de vouloir penser le problème scolaire belge en termes français ou vice-versa.** Quelque opinion que l'on ait du Pacte scolaire, il est une chose qu'il faut que chacun retienne bien : ce Pacte est une tentative spécifiquement belge de résoudre un problème, spécifiquement belge, lui aussi. La Droite française, adversaire de l'Ecole laïque, aurait tort de vouloir brandir l'exemple belge pour justifier des formules de pluralisme scolaire. Avant d'aller plus loin, on peut hardiment affirmer que l'écrasante majorité des partisans de gauche du Pacte belge seraient, étant en France, aux côtés des défenseurs de l'Ecole publique et contre tout essai d'extension des lois Barangé ou autres.

Comment se présentait la situation en Belgique ?

De par sa Constitution, la Belgique est un Etat laïc ; son texte ignore formellement toute religion officielle. Dans son article 17, régissant le domaine scolaire, la charte constitutionnelle proclame : « L'enseignement est libre, toute mesure préventive est interdite, la répression des délits n'est réglée que par la loi. L'instruction publique donnée aux frais de l'Etat est également réglée par la loi ». Nous parlions plus haut de paradoxes belges ; réfléchissons à ceux-ci. L'Etat belge, laïc par définition, paie les prêtres de toutes les religions, catholiques dans leur presque totalité, et pourvoit à l'entretien de leurs Eglises. Quant à l'Instruction publique, donnée aux frais de l'Etat, on serait tenté de croire, à lire ce texte, que l'Ecole confessionnelle, dite libre, n'est pas subsidiée par l'Etat... Erreur profonde. Suite à une évolution en zigzag et à une coupable faiblesse des partis de gauche, à la veille de la signature du Pacte scolaire, il n'était pas une forme d'école confessionnelle, de la maternelle à l'Université, qui ne fût subventionnée par les Pouvoirs publics, peu ou prou. Traitements, pensions, fournitures classiques et jusqu'à des frais de fonctionnement, l'enseignement catholique absorbait des milliards chaque année et venant de l'Etat, des provinces (notion administrative assimilable au département français) et des communes. On voit la différence avec la situation française. Une analyse sommaire livre d'ailleurs sur cette situation des renseigne-

ments suggestifs. En vertu de l'autonomie communale (municipale), très ancrée dans la vie publique belge, c'est la commune qui organise l'enseignement public, l'Etat et les provinces ayant pouvoir de développer le leur. Pour l'enseignement libre, il s'est toujours étendu sans entraves, au nom de la liberté de l'enseignement et sur la base de subsides officiels toujours accrus. Croirait-on que de ce fait, il est dans les communes belges, dont près de 2.000 sur 2.669 restent aux mains des cléricans, des milliers d'instituteurs fonctionnant dans les écoles publiques communales alors qu'ils sont sortis d'une école normale confessionnelle ! Ajoutons qu'une armée de prêtres et de religieuses exercent dans ces mêmes écoles, au titre d'enseignants. Pour compléter le tableau, soulignons que jusqu'au Pacte, **dans les écoles publiques belges, l'enseignement de la religion était obligatoire, sauf dispense à solliciter par le chef de famile.**

Il ne faut pas une plus longue démonstration, croyons-nous, pour marquer le contraste entre les situations scolaires française et belge.

Pour se faire une idée complète de la réalité scolaire belge, enregistrons encore qu'à l'encontre de la France, l'Ecole catholique belge compte beaucoup plus d'élèves que l'Ecole publique officielle, ce qui n'a rien de surprenant, vu 'ampleur de la puissance de l'Eglise et le fait dominant d'une poussée démographique très favorable à celle-ci (en Flandre flamande, surtout). Il y a en Belgique, sur un peu plus de 9.000.000 d'habitants, 5 millions de Flamands — très catholiques — 3,5 millions de Wallons et 1 million de Bruxellois, ces deux dernières catégories se montrant plus réfractaires aux influences d'Eglises.

Populations scolaires. Puissance des deux réseaux d'enseignement

Année scolaire 1957-1958

ECOLES MATERNELLES (de 3 à 6 ans)
Communales : 104.718 élèves. Catholiques : 245.000.

ECOLES PRIMAIRES (de 6 à 14 ans)
Communales : 375.481. Catholiques : 501.000.

En ajoutant à ces 375.481 élèves, ceux que l'on retrouve dans les sections préparatoires primaires des écoles de l'Etat, il reste que l'enseignement primaire catholique compte quelque 100.000 élèves de plus que les écoles primaires publiques. Il en va de même pour l'enseignement technique (professionnel) où la prépondérance catholique est énorme, à l'Université où l'influence catholique est aussi largement majoritaire. Quant à l'enseignement moyen secondaire (de 15 à 18 ans) il y a égalité entre les populations scolaires des deux réseaux d'enseignement.

Ne perdons pas de vue, enfin, que, dans l'enseignement public, très nombreuses sont les écoles qui ne sont publiques que de nom, le personnel y étant catholique par ses diplômes et sa mentalité, comme nous l'avons signalé plus haut.

Préface au pacte

Quels événements ont précédé la signature de ce document appelé à influencer profondément l'avenir de la politique belge ? Retenons-en deux. En 1950, et pour la première fois depuis l'avènement du suffrage universel pur et simple (1919) le Parti social chrétien retrouvait une majorité parlementaire dans les deux assemblées délibérantes, Chambre et Sénat.

De 1950 à 1954, durée normale d'un mandat législatif, un gouvernement catholique homogène mena une politique systématiquement favorable à l'école confessionnelle : subventions largement améliorées, nominations partisanes dans l'enseignement public, arrêt de l'expansion de cet enseignement ; bref, une politique destinée à promouvoir toujours davantage les écoles de l'Eglise catholique. Quatre années plus tard, en 1954, cette majorité cléricale était désavouée par le pays ; une majorité socialiste-libérale s'installait au pouvoir pour 4 années. Sans détruire tout ce que le Gouvernement catholique avait fait en faveur des écoles catholiques, ce Gouvernement, dit des gauches, prenait des mesures énergiques pour multiplier le nombre des écoles publiques. Il s'ensuivit une guerre scolaire où le Parti social-chrétien se porta à l'extrême dans son opposition : sabotage du crédit public, manifestations tumultueuses, etc., etc.

Aux élections législatives de juin 1958, le Parti social-chrétien retrouvait sa majorité au Sénat et à 3 voix près, à la Chambre. Des saxons libéraux lui permettaient de constituer un Gouvernement P.S.C. homogène ; aussitôt celui-ci annonçait son intention de reprendre une politique scolaire favorable essentiellement aux écoles catholiques.

Le pacte scolaire

C'est ici que se placent les contacts qui allaient aboutir au Pacte scolaire. Le Parti social-chrétien, sous menace de dissolution et de nouvelles élections, réclamait des milliards nouveaux, au nom de ce qu'il appelait « l'égalité pour tous » et la démocratisation de l'enseignement. De leur côté, les socialistes (84 députés sur 212) étaient bien décidés à défendre les droits de l'enseignement public. Cependant que les libéraux (21 députés sur 212), soucieux de faire équipe avec le Parti social-chrétien, étaient prêts à bien des abandons pour constituer un gouvernement catholique-libéral. C'est dans ces conditions que commencèrent des négociations ardues qui allaient durer quatre mois et qu'accompagnèrent des travaux d'experts des trois partis. Il s'agissait pour les douze négociateurs (quatre par parti) de dégager des possibilités d'entente sur un problème qui divisait la population belge depuis des décades. Pour le Parti social-chrétien, l'objectif était clair : obtenir le maximum de concessions de ses adversaires tout en cédant le moins possible en faveur de l'Ecole Publique. Pour les socialistes, décidés pourtant à rester dans l'opposition parlementaire, ils entendaient assurer les meilleures positions à l'Ecole Publique ; dans l'espoir aussi, par une entente sur la question scolaire, d'écarter de la vie politique une hypothèque opposant depuis toujours les travailleurs catholiques aux autres. Pour les libéraux, partisans de principe de l'Ecole publique, nous avons dit quelles étaient leurs préoccupations d'ordre opportuniste et gouvernemental.

Très souvent on fut près de la rupture, tant les oppositions paraissaient irréductibles. Le tout, pour finir par un accord dont voici les données essentielles (loi du 29 mai 1959).

Clauses du pacte scolaire

Le préambule affirme que « le pacte scolaire constitue un accord de fait » les parties constatant par là que chacun reste sur ses positions de principe. Le pacte est conclu entre le Parti social-chrétien, le Parti Socialiste Belge et le Parti libéral « dans le but de contribuer à l'accroissement du bien-être culturel et matériel du pays, en lui apportant une extension de l'instruction et la paix scolaire ». Le pacte, dans son article premier, se prononce entre autres choses, pour « **la priorité accordée aux dépenses et aux mesures d'éducation dans le cadre de la politique générale** ». Il propose la démocratisation de l'enseignement, ce qui implique pour chaque enfant, quelle que

soit sa condition sociale, le droit intégral à l'instruction, au gré de ses facultés. A ce propos, précisons qu'en Belgique, la grande masse active de la population ,constituée par les ouvriers, les artisans, les agriculteurs, les petits commerçants, ne fournit pas 10 % du nombre des étudiants universitaires. Les seuls ingénieurs de ce pays — qui ne sont que quelques milliers — envoient à l'Université plus d'étudiants que 1.400.000 ouvriers d'industrie, représentant 40 % de la population active.

L'article 3 consacre la gratuité de l'enseignement aux niveaux gardien (maternel), primaire et secondaire dans les deux réseaux d'enseignement. Suppression d'un minerval (frais d'écolage) direct ou indirect (jusque 18 ans) et gratuité des livres et objets classiques jusqu'au quatrième degré inclus (14 ans).

L'article 7 interdit « toute propagande politique dans les établissements d'enseignement ainsi que tout acte de concurrence déloyale ».

L'article 8 se réfère au libre choix des parents en matière de morale et de religion. Donnant satisfaction aux gauches, il supprime l'enseignement obligatoire de la religion, sauf dispense, et lui substitue le libre choix entre la morale religieuse ou la morale non confessionnelle. C'est pour la première fois depuis que les Belges se sont donné des lois scolaires que l'Eglise catholique a été contrainte d'admettre cette conception fondamentale.

Par l'article 9, les négociateurs de gauche ont obtenu de leurs partenaires que l'Ecole publique soit nécessairement neutre et que les Parents puissent réclamer à l'Etat la création d'une telle école là où des municipalités de droite nomment des porteurs de diplômes catholiques dans l'enseignement public.

Ce même article reprend aussi la législation du Gouvernement des gauches de 1954-1958 en proclamant que « l'Etat organise un enseignement gardien, primaire, moyen, normal et technique là où le besoin s'en fait sentir ».

C'est exactement contre cette position que le Parti social-chrétien était parti en guerre en 1954 ; il a dû mettre les pouces aujourd'hui, sur ce point essentiel tout au moins.

Par l'article 12, le Pacte spécifie les obligations de l'Etat en matière de création d'écoles publiques. Il y est dit littéralement : « L'effort financier consenti au profit de l'enseignement de l'Etat dans le domaine des constructions scolaires sera poursuivi et amplifié en fonction des besoins jusqu'au moment où le libre choix sera effectivement assuré dans toutes les régions du pays. Il sera élaboré un programme de création d'écoles et d'internats de l'Etat.

A cet effet, il sera versé, outre la dotatiion annuelle de 600 millions (1), les crédits nécessaires pour créer annuellement 20 établissements d'enseignement secondaire, soit 600 millions, 16 internats, soit 400 millions, ainsi qu'un crédit annuel de 100 millions pour créer 30 sections préparatoires et écoles primaires autonomes de l'Etat.

Les crédits nécessaires à ces constructions scolaires seront inscrits par priorité dans chaque budget extraordinaire. **Ils doivent être considérés comme ayant le même caractère intangible que ceux affectés aux dépenses de fonctionnement de l'Etat.**

Les sommes correspondant à ces crédits seront mises à la disposition du Ministre de l'Instruction Publique à un compte spécial à la Banque Nationale. Le solde non utilisé au cours d'un exercice demeure à ce compte avec la même destination.

Le Ministre de l'Instruction Publique fera rapport au Parlement annuellement et avant le 31 mars sur l'utilisation des crédits de l'exercice écoulé. »

Article 15. — « En fait, les fonctions d'institutrice gardienne, d'instituteur primaire et de régent dans l'enseignement de l'Etat seront accordées par priorité aux porteurs d'un diplôme de l'enseignement non confessionnel ».

Grosse victoire des gauches, le Parti social-chrétien ayant jusqu'ici truffé de ses diplômes catholiques ledit enseignement de l'Etat.

Par l'article 16, l'enseignement public des provinces et des communes se voit accorder des crédits largement majorés (de 250 millions à 600 millions par an).

L'article 21 accorde des subventions importantes aux écoles catholiques, sous forme de frais de fonctionnement, ceux-ci étant calculés à concurrence des 3/4 de ce que coûte un élève d'une école de l'Etat et étant payés par tête d'élève.

L'article 22 exclut les écoles catholiques de toute intervention du Trésor public pour leurs constructions scolaires. Pour l'article 23, le personnel des écoles catholiques obtient des avantages complémentaires en matière de traitement et de pension.

Enfin, l'article 32 et final décrète que le Pacte est conclu pour une période de 12 ans.

* * *

En résumé, les socialistes et les libéraux ont cédé sur des aspects financiers du problème, la Droite en faisant autant pour ce qui est de l'enseignement public. Sur des points de principe (morale et religion, neutralité de l'enseignement, nominations dans l'enseignement public) le Parti social chrétien a fait de larges concessions. Tel quel, ce Pacte amènera-t-il la paix scolaire ? Seul l'avenir nous le dira.

Ajoutons que ces dernières semaines, la presse réactionnaire a marqué son inquiétude quant aux dépenses nouvelles entraînées par l'exécution du Pacte. Il est vrai qu'on parle de 4 milliards supplémentaires pour la seule année 1959, soit 40 milliards de francs français pour une population de 9 millions d'habitants. Partisans ou adversaires du Pacte doivent admettre que la Belgique s'apprête à consentir un effort exceptionnel pour l'éducation des masses populaires. Pour la première fois dans l'histoire de ce petit pays, le budget de l'Instruction publique dépasse celui de la Défense Nationale, soit 21 milliards de francs belges ou 17 % d'un budget global (ordinaire et extraordinaire réunis) de 125,8 milliards.

Conclusion

L'expérience devra être suivie de très près. Réussira-t-elle dans une bonne volonté réciproque ou bien l'Eglise catholique poursuivra-t-elle son œuvre sournoise et constante de cléricalisation de toute la vie publique ?

Déjà des incidents se sont produits qui ont trouvé leur écho au Parlement. Pourtant, la rentrée scolaire s'est faite le 1er septembre dans une atmosphère plutôt sereine et les écoles de l'Etat regorgent généralement d'élèves, ce qui est bon signe. Le Pacte scolaire belge clôt une période agitée de batailles scolaires ; personne ne pourrait dire, à l'heure qu'il est, ce qu'il en sera dans 12 ans, au terme de l'expérience.

Pour nos amis Français, la partie est plus simple. Ils défendent corps et âme l'école laïque, pierre angulaire des institutions républicaines de leur pays.

Nos vœux les accompagnent dans cette action salvatrice.

BEJAR (Bruxelles).

(1) Pour trouver en francs français l'équivalent des francs belges, il faut multiplier ceux-ci par 10 environ.

Chronique de l'Union des Syndicalistes

Un an après...

Il y a un an que le monarque règne constitutionnellement. Il y a un an qu'il dit : « Je ». Il y a un an que 80 % des citoyens lui ont remis les clés de la Cité. Après un an, on dresse le bilan.

Allons tout de suite à ce qui nous intéresse d'abord et qui, à vrai dire, est pour nous déterminant : la situation de la classe ouvrière. Que sa condition se soit aggravée, son pouvoir d'achat réduit, son niveau de vie abaissé, personne ne peut le nier. On discute seulement, à coup de statistiques, sur l'importance de cet abaissement du revenu ouvrier. Il reste qu'à une époque où l'élévation du niveau de vie est le but déclaré de tous les pouvoirs, de tous les systèmes, où cet objectif est aussi le défi que se jettent les deux blocs, le critère de leur efficacité comparée, il reste donc que dans ce pays — le pays de César — les travailleurs vivent plus difficilement qu'il y a un an, plus mal même qu'il y a deux ans.

Si cette réduction du revenu ne s'applique pas à toutes les classes et groupes de la population française, c'est évidemment une circonstance aggravante. On nous dit que le revenu national n'a pas cessé de croître, son taux de croissance ayant seulement été freiné. Cela eut donc dire que la répartition a encore été plus inégale, que la part ouvrière a été diminuée et que, si elle a moins reçu, d'autres ont eu davantage. C'est, je crois, la première conclusion à tirer de l'examen du bilan.

***

Au blocage de fait des salaires, à l'interdiction qui est même faite au patronat de céder aux revendications ouvrières, le gouvernement de César n'a à opposer qu'une mesure trompeuse et dérisoire dont il voudrait faire une panacée : *l'intéressement des travailleurs à la marche des entreprises.* Le nom que l'on donne aux différentes parties du revenu ouvrier, leur désignation plus ou moins séduisante, ne sauraient en rien « intéresser » les travailleurs. On sait déjà que tous les « avantages sociaux » n'ont pas augmenté la part globale des ouvriers, qu'il n'en ont changé que la répartition interne. Mais cet « intéressement au profit » ne donne même pas le change. Le patronat a vu tout de suite ce qu'il pouvait en tirer. N'oublions pas que les sommes versées sous ce titre sont exemptes d'impôt ! Il suffira donc d'appeler « intéressement » des primes qui, hier, étaient partie intégrante du salaire. Nous avons l'exemple magnifique de la « Samar » : la direction de cette puissante firme était prête à ce tour de passe-passe ; l'opposition du comité d'entreprise et du personnel n'a tout de même pas permis ce grossier subterfuge. Mais la manœuvre — qui est loin d'être terminée — a déjà montré tout le « profit » que le patronat pouvait tirer de cet « intéressement des travailleurs ».

Joignez à cela quelques fluctuations « sur le front de la retraite des anciens combattants » (« qui n'ont marchandé ni leur sang, ni leur vie » dit « L'Humanité » du 23 septembre 1959 !), et vous aurez toute la partie « sociale » du bilan gouvernemental.

Pour l'avenir immédiat, il est tout de même question d'un relèvement minuscule du S.M.I.G. et d'une augmentation des traitements des fonctionnaires allant chercher dans les 2 % !

Les réactions ouvrières et syndicales apparaissent, pour le moment, faibles et non coordonnées. Les mouvements partiels ne manquent pas ; leur énumération serait même assez longue. Dans la fonction publique, les postiers et leurs organisations — élément décisif de la bataille — s'agitent et menacent (mais peut-être les calmera-t-on encore d'une aumône ?) A Nantes, endroit sensible du front social, les chantiers navals manifestent contre la réduction des investissements — une autre caractéristique de la politique gouvernementale — qui menace le plein emploi. Beaucoup de patrons ne cachent pas qu'ils attendent et craignent la bagarre. Le feu couve sous la cendre. Mais les directions syndicales soufflent-elles sur ce feu, ou au contraire jettent-elles des pelletées de cendre ?

Cependant, une mesure « sociale » du gouvernement du Général en date du 1er octobre, éclaire tout le tableau et explique peut-être, d'un seul coup, la situation réelle : *l'augmentation de l'indemnité de charges militaires* « ayant pour objet de compenser l'ensemble des astreintes propres à la carrière militaire ». De combien est augmentée cette indemnité prétorienne ? De 40 % (quarante pour cent) tout simplement.

Cela ne fait pas que nous rappeler sous quelle égide le pouvoir a été donné au monarque, mais cette générosité orientée qui a pour pendant la restriction impitoyable des dépenses productives, met en évidence une fois de plus le fardeau qui pèse sur la politique de César et le cancer qui la ronge : la domination de l'armée et la tumeur algérienne.

***

C'est surtout pour arrêter la guerre d'Algérie que le peuple avait fait confiance à César. Où en est la situation après un an ? Nous avons eu le 16 septembre un discours de plus. Sans doute serait-il injuste de dire que ce discours n'apporte rien. Mais la déclaration du G.P.R.A. a raison de dire que sans la lutte du peuple algérien, sans l'insurrection, le droit à l'auto-détermination n'aurait jamais été reconnu. Que dire de ce délai que le monarque fixe, dans son illusoire toute-puissance, à l'exercice de ce droit ? Pourquoi quatre ans ? (Remarquez que, dans quatre ans aussi, si le plan de M. Khrouchtchev triomphe, il n'y aura plus d'armée, plus de colonels, plus d'indemnité pour charges militaires, et que — ipso facto — il n'y aura plus de guerre d'Algérie !) Quelle est cette sinistre comptabilité de cadavres qui permettrait au Prince de décider à partir de quel moment ce délai commencerait à courir ? Ce que retient l'armée dont la puissance n'est pas illusoire, c'est que la « pacification » continue. Elle ne se prive pas de donner au discours de son roi l'interprétation qui lui convient .Elle *veut* continuer cette guerre qui ne *peut* pas continuer.

Non ! le monde n'attendra pas quatre ans que cet abcès soit débridé ! Mais où est la voix de la classe ouvrière française ? Sera-t-il dit que nous n'entendrons que celle d'une armée prétorienne et proliférante, dévorant la chair et l'esprit de ce pays malade ? Ou bien les protestations des réactionnaires bornés et les hurlements des groupes authentiquement fascistes ?

Pour faire pencher la balance du côté de la paix, de la paix immédiate, la prise de position autonome de la classe ouvrière serait déterminante. Encore une fois, les organisations syndicales ne compren-

dront-elles pas qu'il est temps enfin d'intervenir ? Qu'on sache enfin qu'il n'est pas vrai que la classe ouvrière française est demeurée indifférente à ce drame où sont engagés, à la fois, son bien-être et sa liberté !

***

Mais le Prince n'est-il pas prisonnier volontaire des militaires, ses frères, et des forces de réaction qui l'ont mis sur le trône ? Regardez comment ses ministres font la cour à Franco. Ce triste sire serait-il roi aussi de ce côté des Pyrénées ? Des mesures administratives prises à son instigation limitent maintenant la liberté de l'émigration espagnole. La liberté de réunion, entre autres, est contestée à nos camarades espagnols dans les départements que Franco juge trop proches du pays où il sévit, et cela remonte bientôt jusqu'à la Loire ! Nos maîtres ne savent plus quelles « gentillesses » faire à ce Caudillo de malheur. Les organisations ouvrières laisseront-elles aussi s'établir et s'étendre cette honteuse complicité ?

L'unité syndicale au dernier congrès de la C.G.T.

Dans « l'Imprimerie française » (organe officiel de la Fédération du Livre C.G.T. — septembre 59), le camarade René Caddéo, secrétaire de la section de Saint-Etienne, donne des précisions très intéressantes sur la force réelle du courant d'unité syndicale dans la C.G.T.

On sait qu'au dernier congrès confédéral, le camarade Ravachol, délégué de Saint-Etienne, a défendu les positions du M.S.U.D. (Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique). Caddéo souligne d'ailleurs que la direction fédérale a pratiquement refusé d'insérer le texte de cette intervention dans « L'Imprimerie française », prenant part ainsi au « black-out » organisé autour d'elle. Mais il écrit :

« *...nous avions invité les sections qui seraient d'accord avec notre position sur la réunification syndicale à nous confier leurs mandats afin de parler également en leur nom au congrès de la C.G.T.*

C'est ainsi que les syndicats d'Aix-en-Provence, Albi, Annecy et Valence nous ont transmis leurs mandats. Paris-Typos qui était directement représenté, nous avait également donné son accord.

Cependant, au cours des séances du congrès d'autres sections importantes, telles que Bordeaux, Lille, Toulouse, se sont ralliées à notre position, préalablement à l'intervention de notre délégué C. Ravachol, ce qui prouve que notre thèse sur la réunification syndicale compte beaucoup plus de partisans « anonymes » que ceux qui se sont fait connaître ».

Voilà qui confirme ce que disait Denis Forestier au dernier congrès des instituteurs sur les raisons de l'offensive menée contre lui par les fidèles de Benoît Frachon !

D'autant plus que Caddéo ajoute :

« *Nous ne sommes pas moins certains que si l'ensemble de nos sections avaient, au cours d'assemblées générales, voire même par une consultation par voie de referendum, interrogé les fédérés du Livre sur la position de Saint-Etienne, bien plus nombreuses se seraient révélées les adhésions.*

« *Car, à quelques nuances près, nous avons la conviction que les principes énoncés dans notre appel trouvent un écho profond parmi un grand nombre de camarades du Livre* ».

Nous étions sur le point de féliciter la direction de la Fédération du Livre d'avoir inséré, en première page, l'article de Caddéo. Pourquoi faut-il qu'elle le fasse suivre de cette remarque :

« *Le Bureau fédéral n'a pas cru devoir suivre ceux qui, au dernier Congrès confédéral, ont soutenu, comme le délégué de Saint-Etienne, la reconnaissance des tendances qui implique la reconnaissance des fractions, qui, il n'y a pas si longtemps, ont amené la scission* ».

Vous voyez cette explication de la dernière scission : elle a eu lieu parce qu'il y avait des tendances ! Avec la mauvaise foi des bonzes confédéraux, le Bureau les confond avec les « fractions » dont la pratique réelle a donné aux « communistes » le contrôle direct ou indirect de la plupart des syndicats C.G.T. Chacun sait que la scission a été précisément la conséquence de l'existence effective d'une fraction qui — au moment des « grèves Molotov » — voulait imposer sa loi dictée de l'extérieur du mouvement syndical. Ne pas reconnaître le fait des « tendances », fait inévitable et d'ailleurs utile au mouvement, cela revient tout simplement à se refuser à l'unité syndicale. C'est ce qui n'est déjà plus à démontrer.

La journée de sept heures

C'est en U.R.S.S. que, paraît-il, la journée de sept heures va être instituée et généralisée. Une dépêche de Moscou reproduite par « Le Monde » du 22 septembre, nous en informe :

La journée de travail de sept heures pour tous les ouvriers et employés et celle de six heures pour les travailleurs du sous-sol sera appliquée progressivement sur tout le territoire de l'U.R.S.S. à partir du dernier trimestre 1959 et devra être généralisée fin 1960. Une augmentation correspondante des salaires est prévue.

La décision conjointe du comité central du parti communiste, du conseil des ministres et du conseil central des syndicats de l'U.R.S.S., publiée aujourd'hui à Moscou, rappelle que la journée de sept heures avait été appliquée en 1958-1959 dans l'industrie houillère et la sidérurgie (avec une journée de six heures pour ceux qui travaillent sous terre).

Bravo ! Ce n'est donc pas à l'issue du plan de sept ans que la Russie va « nous » dépasser, et même dépasser l'Amérique. Sur ce point essentiel de la durée journalière du travail, c'est tout de suite que notre camarade travailleur russe va être en avance sur l'ouvrier français.

Nous allons donc entendre parler dans les mois qui viennent de l'application réelle de cette mesure. Les délégations syndicales et autres qui vont se rendre en U.R.S.S. ne manqueront certainement pas de la vérifier et de la saluer comme elle le mérite. D'ailleurs, « le Conseil central des syndicats de l'U.R.S.S. » qui en a ainsi « décidé » — à vrai dire « conjointement » avec le parti communiste et le conseil des ministres ! — ne manquera pas lui-même de contrôler l'application « progressive » de cette décision et de protester contre sa violation éventuelle.

Remarquez que sept heures par jour et six jours par semaine, cela fait quarante-deux heures hebdomadaires. Remarquez aussi qu'en France nous sommes sous « l'empire » de la loi de quarante heures, mais que cet « empire » n'est qu'une dérision puisque l'ouvrier ne fait sa croûte que grâce aux heures supplémentaires. Si j'étais quelque chose dans les syndicats — autre chose qu'un syndiqué — je ferais un bruit de tous les diables autour de cette décision exemplaire : *réduction de la journée de travail sans diminution de salaire.*

Ce serait un argument décisif. On sera en droit de s'étonner si la C.G.T. elle-même montre quelque timidité à le mettre en avant. Le ver du scepticisme rongerait-il le cœur des plus fidèles soldats ?

Notre scepticisme, à nous, se comprend assez bien. Non pas par cet « anticommunisme systématique » que certains nous reprochent avec un aveuglement « systématique ». Non plus parce que nous serions convaincus d'avance que le sort de nos ca-

marades travailleurs russes ne puisse s'améliorer dans cette direction comme dans d'autres. Mais parce que nous ne voyons pas derrière ces conquêtes une classe ouvrière libre de s'organiser et de lutter de manière autonome et des syndicats qui, précisément, ne prennent pas des décisions « conjointes », mais délibèrent indépendamment du parti au pouvoir et du conseil des ministres !

Il y a trente ans déjà — je dis : *il y a trente ans* — que le signataire de ces lignes faisait pour le parti communiste des réunions où il était chargé d'expliquer, entre autres choses, que la semaine de travail de cinq jours de sept heures était en application en U.R.S.S. ! Oui, la semaine de 35 heures que revendique aujourd'hui le syndicat américain de l'automobile animé par Walter Reuther (voir « Le Monde » du 23 septembre — « Regards sur les syndicats américains » par Joanine Roy). La Russie aurait pris là une belle avance dans une compétition autrement décisive que celle des fusées !

Donc, nous attendrons de voir. Et quand nous aurons vu... eh bien ! nous applaudirons. Mais nous continuerons de batailler pour des syndicats indépendants, pour l'initiative ouvrière, pour les libertés syndicales et le droit de grève. Je ne sais pas si l'on remarque suffisamment que notre position est cohérente. Nous n'avons pas une doctrine pour en deça du rideau de fer (mais il n'y a plus de rideau de fer...) et une autre pour au delà. C'est que nous croyons vraiment, et dans la pratique, à l'unité internationale de la classe ouvrière.

Le droit de grève

Sur cette question du droit de grève, la position des augures de l'U.R.S.S. était jusqu'à maintenant la suivante : « Le droit de grève aux ouvriers russes ? Qu'en feraient-ils ? Ils n'en ont pas besoin ». A quoi il ne fallait pas manquer de rétorquer : C'est seulement s'ils avaient le droit de grève qu'il serait possible de constater qu'ils n'en ont pas besoin. Mais, dans le fouillis des informations que nous avons eues sur les déclarations de M. Khrouchtchev au cours de sa promenade américaine, j'ai trouvé cette réponse qu'il aurait faite, je crois, aux dirigeants syndicalistes : « Le droit de grève existe en U.R.S.S., mais les ouvriers n'en ont pas usé récemment ». Si cela a vraiment été dit par M. Khrouchtchev, c'est une ligne nouvelle. De quand date la décision « conjointe » des syndicats, du parti et des ministres qui aurait ainsi « octroyé » aux ouvriers russes ce droit de grève dont ils n'usent pas ? En admettant qu'ils aient la possibilité d'en user, soit d'une manière spontanée, « sauvage », soit d'une manière organisée, sous l'égide des syndicats eux-mêmes !

⁂

Car le droit formel est une chose, et les droits réels sont une autre chose. Dans son livre « La tragédie hongroise », François Fetjö explique qu'en Hongrie, depuis 1949, la constitution et le code de procédure étaient des modèles de démocratie et de progressisme ; les droits reconnus aux individus étaient si nombreux qu'il était impossible d'en demander davantage ! Dans la réalité... Mais il faut vraiment faire preuve du pire mauvais goût et révéler une fois de plus son « anticommunisme systématique » pour venir parler aujourd'hui de la Hongrie !

Cela c'est du passé, entendrons-nous dire. Cela, en effet, se perd dans la nuit des temps : il y a trois ans — trois ans exactement, c'est un anniversaire — que se soulevaient les ouvriers de Budapest. « Des voyous, des saboteurs ! » dit M. K. Parmi ces voyous et ces saboteurs, nous avons naturellement notre place et nous nous y sentons effectivement plus à l'aise que dans le camp des « superbes ». Mais Monsieur K. se fâchera encore tout rouge si l'on tente de séparer le gouvernement Kadar de « son « peuple !

Que faire contre cette puissance qui envoie des fusées dans la Lune, dont les chefs fréquentent maintenant les « grands » et qui domine « le rapport de forces » ? Volons donc au secours du plus fort ! Nous n'avons pas fini de voir se gonfler encore le peloton des nouveaux convertis et reconvertis...

Courbé comme un cheval qui sent venir son maître...

Mais l'Histoire, messieurs, cette fameuse Histoire, vous réserve encore bien des surprises. Sinon l'Histoire, du moins le sourd cheminement des peuples vers le bien-être et la liberté, mouvement lent mais irrésistible qu'aucune fusée, qu'aucune colère ne sauraient maîtriser.

Nous n'avons pas d'autre ambition que de régler notre pas sur cette « longue marche ».

Du nouveau, dans la Loire

L'organe de l'Union départementale des syndicats F.O. de la Loire nous apprend la naissance d'un *groupement intersyndical d'éducation et de culture ouvrière* (G.I.E.C.O.). De la déclaration d'intention nous extrayons :

« *...Depuis le coup de force du 13 mai, les ultras et les partisans d'une solution militaire en Algérie, multiplient leurs tentatives pour imposer à la métropole et notamment à la classe ouvrière un système autoritaire de type conservateur et totalitaire...*

Face à cette situation, la classe ouvrière est divisée et le plus grand nombre de travailleurs demeurent inorganisés... ...les organisations syndicales proposent de mettre en commun les moyens dont elles disposent pour créer un groupement intersyndical d'éducation et de culture ouvrière dont les buts seraient :

Favoriser la rencontre entre militants d'origine différente, d'accord avec les principes suivants : indépendance à l'égard de l'Etat, des partis, des religions ; respect des idées de chacun et libre confrontation ; expression permise à toutes les tendances ; pratique d'une véritable démocratie.

Assurer l'information et la formation des travailleurs et leur permettre par tous les moyens qui pourront être rassemblés d'accéder à la culture et de conduire leur vie, leurs activités, en « hommes libres ».

C'est signé : Union Départementale Force Ouvrière - Union Départementale C.F.T.C. - Syndicat du Livre C.G.T.

Voilà un premier pas, et un exemple.

Lecoin, "Liberté" et répression

Louis Lecoin annonce la reparution en octobre de son journal « Liberté » qui a marqué des points en faveur des objecteurs de conscience. On sait qu'il s'était trouvé enfin un tribunal correctionnel pour acquitter Lecoin et Francis Dufour du délit de « provocation de militaires à la désobéissance ». Mais le pouvoir répressif ne se tient pas pour battu. Louis Lecoin serait à nouveau poursuivi pour les quelques commentaires dont il fit suivre, dans le numéro du 15 mai, une information relative à un jeune militaire, J.-J. Marchon, qui, refusant de rejoindre son corps en instance de départ pour l'Algérie, a été mortellement blessé par un gendarme alors qu'il s'enfuyait.

Louis Lecoin juge avec une sévérité légitime « le droit du gendarme ». Mais tout ce qui est légitime n'est pas légal. C'est du moins ce que voudrait prouver le procureur qui, une fois de plus, le traîne devant les tribunaux.

R. GUILLORE.

Pour éclairer la compétition Ouest-Est

Quelqu'un — qui me connaît bien — s'amusait de mes compilations alourdies de références aux statistiques financières et économiques. « Tu es incapable d'établir ton propre budget et tu veux nous faire croire que tu comprends la marche des grandes entreprises... Tu es comme ce pauvre perruquier du XVIII[e] siècle qui se croyait philosophe et poète tragique et à qui Voltaire accusait réception d'œuvres dédicacées, par cette cruelle objurgation : toutes des perruques, toujours des perruques, encore des perruques !... »

Je suis touché par cette humiliante sollicitude. Ce n'est pas pas vanité d'auteur que je me hisse au-dessus de mes « perruques ». C'est parce que les « philosophes »... je veux dire mes amis compétents, ne veulent pas satisfaire notre impertinente curiosité et qu'ils ne s'élèvent guère au-dessus du plan... des perruques... du crâne de Khrouchtchev, du sourire d'Eisenhower, du front olympien de Mao-Tse-Toung.

Mais voilà un ton bien impertinent. Pardonnez-moi, amis compétents. Ce qui me chiffonne, c'est qu'il soit nécessaire de lire « le Monde » qui a posé la question dans ses pages économiques, au mois de juillet, ou Raymond Aron (« le Figaro » du 2-10-59) pour que l'attention soit attirée par la crise du dollar. C'est là cependant un phénomène plus important que la visite de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis... qui explique peut-être d'ailleurs (ou moins partiellement) les valses-hésitations diplomatiques commencées par les subalternes Mikoyan et Nixon, avant d'engager les deux « leaders ».

Peut-on — prudemment, car je suis toujours accusé de « rabâcher » de vieilles histoires — inviter nos amis à rajeunir de dix ans ?

Nous étions alors à l'aube du plan Marshall. Daniel Guérin, Claude Bourdet — hors du concert stalinien — donnaient le ton. L'ami Rassinier, et tous ceux qui se soulagent facilement par des incantations et des imprécations marxisto-révolutionnaires, s'énervaient contre notre marshallisation... Aucun doute n'était possible. Sur le fond, tout le monde semblait d'accord, le style passant de la résignation fataliste à la dénonciation virulente.

Nous étions « colonisés » par l'impérialisme américain, qui non seulement nous imposait sa politique, mais se manifestait à un rythme extraordinaire par ces deux caractères fondamentaux : exportation des marchandises américaines submergeant les marchés européens, exportation des capitaux américains annexant les industries européennes.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE MARCHANDISES...

Or s'il est une loi facile à vérifier, c'est celle de la persistance des tendances économiques qui ne se retournent jamais brutalement, à moins d'interventions politiques dictatoriales. Si les marchandises américaines avaient conquis les marchés européens, par le droit de conquête, il aurait fallu des réactions violentes pour les chasser. Les effets du plan Marshall se seraient étendus et développés, avec le temps.

C'est le contraire qui s'est produit. Les importations américaines en Europe, au lendemain de la guerre, répondaient à des besoins urgents. M. J. Domenach, dans une étude des « Temps modernes » de février 1948, affirme péremptoirement que l'insuffisance de certaines matières premières primordiales n'est pas un argument décisif, que la France aurait évité l'inflation en imitant l'Angleterre. Hélas ! avant et pendant le plan Marshall, l'Angleterre a bénéficié de crédits américains nettement supérieurs à ceux accordés à la France.

Mais l'effet des dons Marshall a abouti au rééquipement rapide des industries européennes qui ont pu satisfaire de plus en plus une consommation intérieure en constante augmentation. Nous avons déjà attiré l'attention de nos camarades sur le rythme remarquable de l'expansion industrielle, depuis 1950, aussi bien en France qu'en Italie et en Allemagne fédérale.

On nous assurait en 1949 que le plan Marshall n'avait pas d'autre but que d'assurer des débouchés à l'industrie américaine. On nous dit encore aujourd'hui que les Etats-Unis maintiennent un protectionnisme à sens unique, afin d'empêcher les importations étrangères. Il convient de noter que le commerce extérieur (exportations et importations) des Etats-Unis atteignait un montant global de 29 milliards en 1958 sur un marché total de 437 milliards 700 millions, soit à peine 7 %.

D'autre part, les tarifs douaniers américains sont tombés de 20 % en 1932 à 6 % actuellement. Il faut croire qu'ils ne sont pas prohibitifs. Selon les renseignements fournis par la revue « Entreprise » du 23-5-59, le pourcentage des importations d'automobiles aux Etats-Unis, qui s'élevait à 0,2 % de la production des Etats-Unis en 1949, s'est élevé lentement à 1,9 % en 1956, puis beaucoup plus rapidement à 4,4 % en 1957 et à 10,2 % en 1958.

Il est vrai que les ventes des Etats-Unis à l'étranger dépassent encore les achats, mais il y a baisse notable de l'excédent (6 milliards de dollars en 1957, 3 milliards et demi en 1958). D'autre part si l'on établit la balance des paiements, en totalisant d'un côté les sorties, de l'autre les entrées de dollars — la première colonne où figurent principalement les dons du gouvernement de Washington, les transferts de capitaux publics et privés, donne le total de 27 milliards 200 millions en 1957 et 26 milliards 500 millions en 1958 — tandis que le total des dépenses étrangères aux Etats-Unis, compte tenu des achats militaires et des investissements étrangers atteint 27 milliards 700 millions en 1957 et 23 milliards 200 millions en 1958.

C'est-à-dire que la balance des paiements encore excédentaire en 1957 (+ 500 millions) devient déficitaire en 1958 (— 3 milliards 300 millions).

Ce n'est pas un résultat insolite en soi. Dans la période 1952-56, on comptait déjà un déficit moyen de 1 milliard 400 millions, que les dons américains expliquent. Ce qui est nouveau et singulièrement grave, comme repérage de tendances, c'est que d'une part, les importations européennes et japonaises comptent de plus en plus d'objets fabriqués (en pourcentages des ventes totales aux Etats-Unis, les produits étrangers atteignent 40 % pour les bicyclettes, 10 % des autos, 9,5 % des caméras et appareils photo, 6,8 % des machines-outils, dont 20 % des tours). Cependant que les exportations américaines se sont nettement ralenties.

D'autre part, les créanciers qui jusqu'en 1957 laissaient leurs avoirs aux Etats-Unis, réclament de l'or ; les sorties de métal montent de 200 millions en moyenne de 1952 à 1956, à 800 millions en 1957, à 2 milliards 300 millions en 1958. Pendant

les premiers mois de 1959 (toujours d'après « Entreprise), cette tendance a été nettement confirmée et cette perte d'or s'est maintenue au même rythme.

On sait qu'en Europe une semblable « hémorragie » mène fatalement à la dévaluation de la monnaie nationale. Peut-on envisager une telle éventualité ? On a fait observer depuis longtemps que le dollar est au-dessus de sa valeur réelle. Que les techniciens en délibèrent. Ce que nous savons, c'est que la baisse du dollar, c'est la hausse de l'or, donc une opération énormément fructueuse, pour les Etats où abondent les mines aurifères, particulièrement l'U.R.S.S. et... l'Afrique australe, le Dominion le plus atrocement réactionnaire et ségrégationniste. Faudra-t-il se réjouir de cette dépréciation du dollar et de cette humiliation des Etats-Unis ?

EXPORTATION DES CAPITAUX

Cependant l'impérialisme, c'est aussi, c'est peut-être principalement les exportations de capitaux. On peut constater, en effet, une augmentation croissante des investissements américains dans les industries européennes. Malheureusement, ce n'est pas une confirmation des prévisions pessimistes provoquées par le plan Marshall. Car c'est justement, après 1952, c'est-à-dire à l'expiration du plan que les capitaux américains ont traversé l'Atlantique, appelés justement par l'expansion des industries européennes.

Il en résulte d'ailleurs une aggravation des contradictions internes du système. En effet, une auto importée sur quatre viendrait d'entreprises dans lesquelles General Motors, Ford et Chrysler possèdent des actions. L'International Harvester vend dans les Etats du Sud des tracteurs fabriqués par sa faliale britannique... Il paraît que le marché commun européen va favoriser ce mouvement.

Quelles sont les causes de cette régression de l'industrie américaine et de cette exportation accélérée des capitaux américains ? « Entreprise » en cite deux : les progrès incontestables de la production européenne et japonaise ; l'adaptation des producteurs étrangers au marché américain. Il semble établi que la guerre de Corée a favorisé l'opération. Encore un mythe qui s'écroule. On nous avait dit que les industriels américains avaient envisagé favorablement la guerre en Extrême-Orient — quand on ne les accusait pas tout simplement d'avoir provoqué l'agression du vassal stalinien — afin de sortir l'industrie américaine du marasme.

C'est le contraire qui est vrai. La récession de 1949 était stoppée depuis six mois et l'expansion avait repris un rythme accéléré, lorsqu'éclata l'affaire de Corée. Et ce sont les difficultés d'adaptation de l'industrie américaine aux nécessités guerrières qui ont provoqué immédiatement un véritable boom des industries européennes. Ce ne fut pas la paix, mais la guerre qui perturba l'économie des Etats-Unis.

LA CAUSE PRINCIPALE DE L'ABAISSEMENT DU DOLLAR

Mais la cause principale, essentielle, de ce retournement de la tendance, menaçant le dollar américain — et tous les experts s'accordent sur cette explication — c'est la disparité qui existe entre les salaires américains et les salaires européens et japonais.

« Entreprise », afin d'apprécier par un ordre de grandeur « l'écart considérable qui existe entre les divers coûts de production », emprunte ces chiffres à un document des services économiques de Washington. Il en résulterait que calculés en dollars 1958, le coût de production horaire moyen d'un ouvrier non qualifié atteint 2,60 aux Etats-Unis ; 1,10 en Europe, et 0,56 au Japon.

Remarquons que les salaires japonais sont les plus bas, mais que les salaires français ne sont jamais les plus élevés d'Europe. Toujours inférieurs aux belges et aux anglais, ils le sont aussi aux allemands (de l'Ouest) dans la sidérurgie (0,77 contre 1,08), dans l'automobile (0,75 contre 0,84), dans l'industrie de transformation (0,55 contre 0,75), dans le textile (0,50 contre 0,57). Certes, ce tableau gagnerait à quelques clartés supplémentaires. On ne sait pas si l'on tient compte des salaires « indirects » ou différés. Et le « salaire réel » n'est pas mesuré exactement par le coût de l'heure de travail. Mais ce sont bien les potentats de la sidérurgie française qui ont avoué dernièrement que les produits français jouissaient d'une prime due à l'infériorité de leur prix de revient, qui ne prive pas les industriels de substantiels bénéfices.

On n'exagère pas cependant en concluant que les salaires américains sont de trois à quatre fois plus élevés que les salaires européens et cinq fois plus que les salaires japonais.

Ce qui explique à la fois les facilités d'exportation des marchandises européennes, et d'exportation des capitaux américains en Europe. Ce ne sont pas — quoi qu'aient pu prédire Daniel Guérin et M. Domenach — les crédits américains qui ont avili les salaires européens. **C'est l'avilissement de ceux-ci qui a favorisé l'investissement des capitaux privés des Etats-Unis.**

Il convient de rappeler que les syndicalistes américains ont manifesté à ce sujet une solidarité dont on ne leur a guère su gré. En 1950, les militants du C.I.O. nous formulaient leurs craintes d'un emploi des crédits Marshall dont les capitalistes bénéficieraient plus que les travailleurs. Il nous fallut même intervenir pour leur démontrer qu'en tout état de cause la reprise industrielle française permettait une amélioration « relative » du sort des ouvriers.

Car les crédits Marshall ont été payés par **tous** les contribuables américains. Par solidarité internationale, nos amis des Etats-Unis ont encouragé ce sacrifice. Aujourd'hui, ils peuvent en être les premières victimes, parce que les syndicats européens n'ont pas su profiter totalement de la conjoncture favorable, et intensifier leurs revendications.

Je sais que certains attribuent les hauts salaires américains à de providentielles conditions historiques et géographiques. Ils oublient ou ils ignorent que ce sont là des conquêtes arrachées par des luttes fréquentes et longues. La grève des aciéries qui dure depuis trois mois en apporte une preuve nouvelle.

En 1922, lorsque la révolution russe paraissait encore légendaire, Trotsky, dans une réunion du « Plenum » de l'Internationale communiste, s'irritait de propos malveillants de communistes français : « **On dit et on écrit que les travailleurs français ne sont pas des moujicks.** » Sadoul (bien inspiré, pour une fois) l'interrompait : « **Les moujicks ce sont des gens qui ont su faire leur révolution. Alors on peut dire que les ouvriers français ne sont pas des moujicks.** »

En 1953, au bureau de l'Union des syndicats F.O., un camarade des Employés laissait tomber à mon intention cette docte formule : « **Notre syndicalisme, par sa valeur idéologique, s'élève bien au-dessus du pseudo-syndicalisme américain.** » Je lui réponds, six ans après : « **Grâce à leurs syndicats, que les politiciens et les idéologues n'empoisonnent pas, les travailleurs américains ont su défendre leurs salaires. Alors on peut dire que les syndicats français ne sont pas animés par des « pseudo-syndicalistes américains.** »

POUR RENFORCER LE DOLLAR...

Cependant, il semble difficile au gouvernement américain de ne pas intervenir pour bloquer la tendance, sinon la retourner. Pour défendre le dollar menacé, le simple bon sens n'indique que deux moyens (si l'on exclut la dévaluation, sans peser ses probabilités) : diminuer les sorties de dollars et augmenter les entrées.

Dans le second cas, il s'agit surtout de développer les exportations, d'essayer de dominer le marché européen, ce qui semble difficile — ou d'ouvrir et de développer le commerce avec les pays sous-développés et avec les Etats de l'Est.

Seulement, dans la plupart des cas, l'industrialisation des pays sous-développés suppose l'intervention de crédits américains. Les entrées de dollars succéderaient à des sorties, sans les compenser. Il n'est donc pas impossible que les conversations... au sommet aient pour objectif et pour résultat une reprise du commerce Est-Ouest. Quoi que l'on pense, l'expansion russe est encore gênée par l'insuffisance de certaines matières industrielles et de certains matériels d'équipement. Déjà le commerce de la Pologne avec les Etats-Unis est devenu vingt-cinq fois plus important en deux ans. Il est vrai que c'est sur attribution de crédits américains. Il est certain que le problème a été évoqué au cours des entretiens historiques Khrouchtchev-Eisenhower.

Diminuer immédiatement les sorties semble plus facile à concevoir et à réaliser. Il suffirait de restreindre les dons américains. Aussi de renforcer le protectionnisme, qui alourdirait le prix des importations européennes et japonaises. Dans tous les cas, la tendance à diminuer les prix de revient, en bloquant les salaires apparaît nettement. Elle se manifeste aussi bien par la nouvelle loi antisyndicale que par les grandes grèves (aciéries, dockers, métallurgie) provoquées beaucoup plus par les refus patronaux de négocier, que par de nouvelles offensives ouvrières. Il est intéressant de constater l'ambition des patrons de la métallurgie pour imposer de nouvelles formules d'automation, qui alourdiraient le chômage.

Ce ne sont pas les résultats financiers qui comptent le plus, en cette affaire. Ce que veulent les « business-men », c'est affaiblir et désarmer les syndicats, très forts dans le Nord, très faibles dans le Sud. C'est peut-être par cette épreuve que nous pourrons mesurer les capacités de résistance et d'action préventive de la classe ouvrière américaine.

EXPLOITS ET MIRACLES

Il paraît certain d'autre part que la politique économique de l'U.R.S.S. se trouve à un tournant important. La pénurie de main-d'œuvre industrielle pose sans doute de redoutables problèmes. Il n'est pas impossible que l'institution des ventes à crédit s'inspire d'une tendance à augmenter la consommation populaire, peut-être à briser le complexe d'insécurité qui pèse sur le peuple russe. Tout cela appellerait un examen sérieux.

C'est cependant du côté de la Chine que l'attention se porte avec le plus d'intensité. Les exploits sensationnels de la technique russe peuvent nous lancer dans la Lune ; les « miracles » (?) chinois nous ramènent sur une terre grouillante d'une humanité avilie.

On peut comprendre à la rigueur que le public réagisse aux grosses manchettes « enspoutnikées ». En jouant d'ailleurs ce jeu dangereux d'une compétition dans l'espace, les publicistes américains contrarient cette « humanisation » de la science que représentent de grands bonhommes de chez eux.

Ce que j'encaisse mal, c'est que des gens compétents, des amis ordinairement lucides aient été séduits et conquis par les fanfares triomphales et cacophoniques de Mao-Tse-Toung.

Robert Guillain, observateur objectif de la réalité chinoise, dans « Le Monde » du 2-10-59, cherche à évaluer, peser et interpréter les dix ans de révolution chinoise. Il ne cache pas les progrès réalisés qu'il qualifie de considérables. Et s'il précise les catastrophes nouvelles qui se sont abattues sur le peuple chinois : **l'oppression, l'épuisement à jour de travail, les retournements et les privations**, il les intégra dans la solution des terribles problèmes posés par une économie retardataire et une population galopante.

Mais il caractérise ces dix ans de révolution par l'instabilité permanente. Aux paysans, on a donné la terre, on leur a reprise. On les a intégrés dans les kolkhozes. On a remplacé ceux-ci par les communes. On a lancé l'expérience des hauts-fourneaux villageois qui mobilisa près de cinquante millions de Chinois pour produire quelques millions de tonnes de mauvaise qualité...

UNE MAIN-D'ŒUVRE AVILIE

Je regrette d'apprendre à des gens qui connaissent bien mieux que moi l'histoire de l'Antiquité, qu'une telle politique rappelle exactement la justification de l'esclavage, dans une civilisation qui sous le titre de « miracle grec » anticipait sur les plus impressionnantes conquêtes de la science moderne... La main-d'œuvre à vil prix vaut mieux qu'un outillage industriel dont le fonctionnement coûterait plus cher que la vie de cinquante millions de Chinois

On parlait beaucoup autrefois du dumping social japonais. Nous avons vu que les industries européennes bénéficient de ce privilège en face des industries américaines. Mais pourquoi ne pas parler du dumping social dans les pays dits socialistes ?

Que l'industrialisation stalinienne de la Russie se soit accomplie dans des conditions beaucoup plus barbares et beaucoup moins « rationnelles » que l'accumulation primitive en Europe occidentale, M. Domenach (article cité) pensait sans doute le contraire en 1948 ; il opposait l'ordre soviétique au désordre capitaliste. Mais M. Khrouchtchev a exhumé en 1956 le cadavre du stalinisme et en a fait l'autopsie sous les regards du monde, avant d'inhumer le cadavre et son rapport dans le mausolée de son maître. Je ne sais si M. Domenach est désabusé...

Mais l'abondance de main-d'œuvre chinoise est un élément primordial dans cette compétition.

Dans le « Far Eastern Survey » de janvier 1959, le professeur Sha Chuan Lenq, de l'Université de Virginie, a étudié les rapports économiques entre la Chine communiste et l'Asie du sud-est. Le professeur ne cache pas le succès politique de l'intervention économique des pays du bloc oriental.

Mais cela n'est possible que parce que le gouvernement chinois — dont Robert Guillain souligne l'impopularité croissante en Chine — manie à sa volonté la production et la consommation intérieures. La Chine peut acheter du riz à la Birmanie et le revendre à Ceylan. Elle a importé d'Europe et du Japon du ciment qu'elle a réexporté vers la Malaisie et d'autres pays du sud-est. Et cela avec de lourdes pertes et une forte diminution de la consommation intérieure. Si les produits manufacturés chinois concurrencent victorieusement les produits britanniques et japonais, c'est parce que leur prix est fixé très bas.

Chair à canon, chair à dividendes... c'est ainsi que l'on qualifiait le prolétariat européen pendant l'épanouissement de l'impérialisme. Chair à succès de prestige socialiste... voilà qui s'applique parfaitement au prolétariat chinois.

Il est vrai qu'il y a d'un côté le désordre capitaliste et de l'autre l'ordre socialiste. Là, les contradictions apparaissent. Ici, seules les purges nous renseignent sur les divergences liquidées. Là, il n'y a pas dans le syndicat de théorie de la lutte des classes, mais celle-ci est constamment pratiquée et souvent efficace. Ici, sous le drapeau de la lutte des classes, on mène des phalanges impérialistes et on interdit toute action ouvrière autonome. Là, c'est le haut niveau des salaires qui oblige à développer le progrès technique, pour maintenir l'expansion. Ici, on sacrifie délibérément les prolétaires aux contraintes de l'expansion... Faut-il opter, disait La Bruyère. Je ne balance point. Je veux être peuple.

Roger HAGNAUER.

Notes d'Economie et de Politique

UNE MALICE COUSUE DE FIL BLANC

M. de Gaulle n'a guère de qualités, mais il en a une qui est portée au plus haut degré, c'est celle d'être un « gros malin ».

Avec des airs d'une parfaite sincérité, il sait admirablement rouler les gens.

Témoin sa conduite avec Salan. Il s'agit d'une toute petite chose, mais combien caractéristique ! On se rappelle que Salan était commandant en chef en Algérie ; or, il fallait lui enlever ce poste sans qu'il crie. Alors, de Gaulle vint le voir et lui offrit, s'il voulait bien quitter Alger en douce, le poste d'inspecteur général de l'armée. Inspecteur général de l'armée, c'est-à-dire qu'il contrôlerait toute l'armée, qu'il serait, en fait, le maître de toutes les promotions. C'était bien tentant. Salan ne résista pas à la tentation et il accepta de rentrer en France. Aussitôt revenu, il reçut sa nomination d'inspecteur général parce que, n'est-ce pas ? de Gaulle ne saurait avoir qu'une parole ; c'est un homme qui tient toujours ses promesses.

Seulement, voilà ! Quelques semaines plus tard, le ministre Guillaumat décidait une « réorganisation » de l'armée, ce qui était, certes, bien son droit ! Or, cette « réorganisation » consistait essentiellement en ceci, que le poste d'inspecteur général de l'armée était supprimé ! Puisqu'il n'y avait plus d'inspecteur général, il était clair que Salan ne pouvait plus l'être ; on le nomma donc gouverneur militaire de Paris, poste hautement honorifique, mais... purement honorifique. Le tour était joué ; Salan était fait ; et la parole de de Gaulle était toujours la parole de de Gaulle !

Eh bien ! c'est un tour du même genre, *ejusdem farinæ* comme diraient les amateurs de latin, que l'honnête de Gaulle a essayé de jouer au F.L.N. avec sa dernière déclaration.

Comme à Salan, il a dit au F.L.N. : je comble vos voeux ; vous voulez l'indépendance, je reconnais votre droit à l'indépendance, le peuple algérien n'aura qu'à se prononcer par un référendum. Mais, de même que je restai maître du poste d'inspecteur général, je reste maître du référendum, le seul maître des conditions dans lesquelles il se déroulera ; autrement dit, le résultat de la consultation sera celui que je voudrai qu'il soit.

Ce soi-disant « referendum » devrait avoir lieu quatre ans après la « pacification », soit quatre ans après que le F.L.N. aurait disparu ou tout au moins cessé de combattre et qu'il n'y aurait plus ainsi aucun contrepoids à la toute-puissance de l'Administration française. Durant quatre ans, l'Administration française, la police française, l'armée française régneront seules sans que quiconque puisse même seulement tenter de s'opposer à leurs décisions. Qui oserait prétendre qu'après cela un référendum puisse se tenir autrement que se sont tenus tous les votes auxquels on a procédé jusqu'ici en Algérie, depuis les « élections » du gouverneur général socialiste Naegelen, jusqu'au « référendum » de Massu et de ses congénères ? Comme tous ceux qui l'ont précédé, ce « libre » vote ne serait qu'une plaisanterie, dont les résultats ne représenteraient nullement les sentiments vrais de la population, ainsi que de Gaulle vient lui-même de le reconnaître pour le « referendum » du 28 septembre, puisqu'il l'annule, en fait, en en proposant un nouveau.

Aussi était-il manifestement impossible au gouvernement provisoire de la République algérienne de faire une autre réponse que celle qu'il a effectivement faite : « Nous avons toujours réclamé le droit à l'indépendance, vous nous reconnaissez ce droit, c'est parfait ; constatons seulement qu'il nous a fallu faire la guerre pendant cinq ans pour obtenir ce résultat. D'autre part, il est bien certain que, tout comme vous, nous reconnaissons à nos compatriotes le droit de décider eux-mêmes s'ils veulent être indépendants ou non, car si ce n'est point librement qu'ils deviennent indépendants, leur indépendance sera viciée dès l'origine. Seulement... le choix dont enfin vous leur reconnaissez le droit serait encore beaucoup plus vicié s'il était fait sous votre seul contrôle, dans une Algérie « pacifiée » qui ne serait plus soumise qu'à votre bon plaisir. Il est donc de toute nécessité, si vous êtes sincère, que nous fixions ensemble les conditions dans lesquelles le referendum sera tenu afin que le peuple algérien puisse choisir entre son indépendance et sa sujétion... en pleine indépendance. Tant que ces conditions n'auront pas reçu notre accord, nous ne déposerons pas les armes, car votre refus de discuter démontrerait précisément l'impureté de vos intentions.

REFERENDUM ET PLEBISCITE

Le langage sait très bien distinguer la nature des choses; lorsque deux choses sont de nature différente, il emploie deux mots différents pour les nommer, même si leur aspect est identique. Mais comme il arrive parfois que l'une des deux choses est bonne tandis que l'autre est mauvaise, le terme qui désigne la première acquiert une bonne réputation tandis que celui qui désigne la seconde revêt bientôt un caractère péjoratif ; alors, quand on veut faire cette dernière, on lui donne non le mot qui lui convient, mais l'autre.

Il en est ainsi des mots de « referendum » et de « plébiscite ». « Plébiscite » est devenu péjoratif, car c'est le terme qu'employèrent les deux Napoléons pour les consultations populaires par lesquelles ils firent ratifier leurs lois constitutionnelles : plébiscite du 18 pluviôse an VIII ratifiant la constitution du 22 frimaire qui avait institué le Consulat, plébiscite du 15 brumaire an XIII ratifiant le sénatus-consulte du 28 floréal an XII qui avait créé le Premier Empire ; puis, plébiscite du 20 décembre 1851 qui donne à Louis-Napoléon le pouvoir constitutionnel, plébiscite du 21 novembre 1852 ratifiant le sénatus-consulte du 7 novembre qui avait institué le Second Empire, et enfin, plébiscite du 8 mai 1870 qui organisait l'empire dit « libéral ».

« Referendum », au contraire, c'est, par exemple, les consultations auxquelles sont conviés, presque tous les dimanches, les citoyens de tel ou tel canton suisse, ou bien ceux de toute la Suisse, afin de décider par leur vote s'ils apporteront telle ou telle modification à telle ou telle des lois particulières qui les régissent. « Referendum », c'est aussi le vote par lequel la population de certains territoires, la Sarre par exemple, fut appelée à désigner l'Etat auquel elle voulait être rattachée.

Plébiscite et referendum sont, dans la forme, identiques ; par l'un comme par l'autre on demande à un peuple de se prononcer sur la législation qui doit lui être appliquée. Pourquoi donc deux noms ? Et pourquoi l'un d'eux est-il honni par tous les amis de la liberté, tandis que l'autre a toutes leurs faveurs ? Autrement dit, qu'est-ce qui distingue le referendum du plébiscite, qu'est-ce qui les distingue dans leur *nature* ?

Ce qui les distingue, c'est que le referendum implique un *choix*, tandis que le plébiscite n'en permet pas.

Dans le plébiscite, le votant a à accepter ou à refuser, il peut ratifier ou ne pas ratifier, mais il ne peut choisir entre deux solutions possibles, concrètement possibles ; il ne peut se prononcer que pour ce qu'on lui propose, ou pour rien.

Lorsque l'on demande à un Suisse de voter une loi qui modifierait la législation existante, une loi donnant le droit de vote aux femmes par exemple, il lui est réellement loisible de choisir entre la nouvelle législation et l'ancienne. C'est un choix vraiment libre parce que, non seulement personne ne l'oblige à voter d'une manière ou d'une autre, mais parce que, quelle que soit l'issue de la consultation, la vie continuera de se poursuivre pour lui sans chaos, sans bouleversements.

De même les Sarrois pouvaient voter librement pour le rattachement à la France ou à l'Allemagne, parce que les deux Etats, français et allemand, étaient des Etats existants, des Etats qui fonctionnaient et qu'en conséquence appartenir à l'un ou à l'autre pouvait, certes, amener pour certains quelques changements dans leur existence, mais ne mettaient pas celle-ci en péril. Ils avaient à choisir, non pas entre être ou ne pas être, mais simplement entre deux manières d'être ; leur choix était donc libre.

Or, avec les plébiscites bonapartistes, rien de pareil ! Là il n'y avait pas de choix. Un état de fait avait été créé ; on vous demandait, non de choisir entre cet état et un autre, mais simplement de « ratifier » ce qui avait été fait. Vous n'aviez à choisir qu'entre ce qui était et le néant. Un tel choix n'est pas un libre choix ; entre être ou ne pas être, la grande majorité de la population, sauf la petite élite de ceux qui préfèrent la mort à l'esclavage, choisira toujours d'être : elle votera *oui*.

Si, après Brumaire, on n'avait pas ratifié le coup de force de Bonaparte, que se serait-il passé ? Aucune force n'était à même de se substituer à celui qui venait de s'emparer du pouvoir et qui condescendait à demander une consécration légale dont il pouvait parfaitement se passer. Si l'on avait voté *non*, ou bien le nouveau maître du pouvoir n'en aurait pas tenu compte, ou bien si, en supposant l'invraisemblable, il s'était incliné et eût abandonné le pouvoir, on n'aurait plus été en présence que du chaos. Il en aurait été de même si après le coup de force du 2 décembre, le peuple français s'était avisé de refuser à Louis Bonaparte le pouvoir constituant. Dans les deux cas, on n'avait pas le choix, on ne pouvait que s'incliner.

Si maintenant nous appliquons ce critérium, ce critérium du choix, de la possibilité réelle d'un choix, aux événements présents, nous constatons aussitôt que les soi-disant referendums de M. de Gaulle, aussi bien celui de l'an dernier en France que celui proposé pour l'Algérie quatre ans après la pacification, ne sont point des referendums mais des plébiscites.

Après le 13 mai, lorsque Assemblées, gouvernement et présidence de la République, eurent accepté sous les menaces de l'armée, de remettre leurs pouvoirs à de Gaulle, il ne restait plus, comme après Brumaire, comme après le 2 décembre, qu'un seul pouvoir en France, qu'une seule force, dans le cas présent celui et celle de de Gaulle. En votant *non* au plébiscite, en refusant de ratifier l'effet du coup de force du 13 mai, on votait pour rien, on votait pour le néant. Or, répétons-le, la majorité des hommes se refuse au néant, elle préfère n'importe quoi, pourvu que cela existe, à ce qui n'existe pas. Si, avant le 13 mai, on avait consulté le peuple français pour savoir s'il préférait le maintien de la Constitution républicaine ou l'établissement d'une constitution bonapartiste comme celle que devait lui faire ratifier de Gaulle, il est bien certain que 80 % au moins des citoyens auraient voté pour la République, comme le montre le nombre infime de voix recueilli par les gaullistes dans les élections qui précédèrent le 13 mai, notamment dans la dernière, celle des conseillers généraux — mais, après le 13 mai, le résultat fut inversé : 80 % des Français votèrent pour la constitution bonapartiste car, en présence d'une situation de force, le choix ne peut être libre.

De même pour l'Algérie.

A l'heure présente, qu'on le reconnaisse ou non, il y a en Algérie deux gouvernements, deux forces, deux régimes coexistants : celui de l'Etat français d'une part, celui de l'organisation politique et militaire du F.L.N. d'autre part. Tant qu'il en sera ainsi, tant que coexisteront et seront présents ces deux Etats, même si l'un n'est encore qu'un Etat embryonnaire, on peut choisir entre eux deux, choisir librement, parce que tous deux représentent une réalité, une réalité existante, parce que tous deux *sont* ; il pourrait donc y avoir un véritable referendum à condition que toute contrainte physique en soit exclue. Par contre, quatre ans après que le F.L.N. serait disparu comme force indépendante, qu'il ne resterait plus qu'un seul Etat, une seule force, l'Etat français, on ne pourrait plus choisir, il ne pourrait donc plus y avoir qu'un *plébiscite*, même si aucune pression physique n'était faite sur les électeurs. L'indépendance est un mot vide s'il n'y a point un début d'organisation de l'indépendance, et l'on n'opte point pour un mot vide ; on préfère voter pour l'oppresseur que voter pour rien du tout. La présence en Algérie d'un F.L.N. organisé et combatif est la condition nécessaire pour que les Algériens puissent choisir, et donc pour que leur consultation soit un referendum, non un plébiscite baptisé referendum.

Mais, dira-t-on peut-être, vous oubliez la Guinée ! La Guinée qui a voté pour l'indépendance dans une consultation organisée par le gouvernement français.

Or, précisément, le cas de la Guinée constitue une remarquable confirmation de ce que je viens de dire. En Guinée, il n'y avait pas de F.L.N. mais il y avait, comme dans les autres territoires de l'Afrique noire, l'un de ces gouvernements quasi-autonomes qu'avait organisés la loi-cadre de Defferre ; par suite, la Guinée avait le choix entre deux pouvoirs existants, deux pouvoirs réels, celui de la France qui était encore largement représenté, et celui de Sekou Touré qui était déjà solidement constitué et avait notamment mis à profit les quelques mois de son existence pour remplacer les chefs tribaux par de véritables fonctionnaires d'Etat.

Les Guinéens pouvaient donc choisir : il y avait deux réalités, deux Etats, par conséquent possibilité de choix. Aussi fut-ce une véritable referendum, tandis que si la consultation avait eu lieu avant l'application de la loi Defferre,

alors que seule existait en Guinée l'administration française, les Guinéens n'auraient pas eu de choix et il est certain qu'ils auraient alors ratifié par un plébiscite avec sans doute près de 100 % de *oui*, leur condition de colonie française.

Dans les autres territoires africains sauf un, les deux forces existantes, celle de l'administration française et celle du gouvernement étant d'accord pour le *oui*, il n'y avait point de problème.

L'exception fut Djibouti. En « Somalie française », le gouvernement local était, semble-t-il, comme celui de Guinée, pour l'indépendance. Seulement, comme, ici, pour des raisons de « grandeur » et de « prestige », la France voulait absolument rester « présente » sur la Mer Rouge, face à Aden, on fit sauter le gouvernement local à la veille du referendum en emprisonnant son chef et quelques autres, ce qui transforma *ipso facto* le referendum en plébiscite, en un « bon » plébiscite, exactement du genre de celui qui aurait lieu en Algérie si le F.L.N. y disparaissait.

Le « gros malin » peut appeler « referendum » ses plébiscites pour tromper le monde ; il a pu abuser les Français, il n'abusera pas le F.L.N.

OU EN EST LA « PACIFICATION » ?

Je pense que les membres du gouvernement provisoire de la République algérienne ne se font pas d'illusion : les succès d'ordre diplomatique qu'ils peuvent remporter ici et là sont uniquement fonction de leur force militaire ; si celle-ci faiblissait, ils verraient rapidement disparaître tous leurs « amis » ; si, au contraire, elle s'accroît, de plus en plus nombreux seront ceux qui voteront pour eux, à l'O.N.U. ou ailleurs.

Or, il est assez difficile de savoir quelle est la véritable situation militaire en Algérie, étant donné que nous en sommes réduits à peu près à une seule source d'informations, celle de l'Etat français. Aussi, quand quelques renseignements d'autre origine, si maigres soient-ils, franchissent nos frontières, il faut se hâter de les faire connaître.

Or donc, le 11 septembre dernier, le *New-York Herald Tribune* (édition de Paris) publiait une dépêche de l'*Associated Press* selon laquelle, d'après une déclaration du gouvernement provisoire algérien à Tunis, divers engagements auraient eu lieu entre les 6 et 9 septembre auprès de Tourate, Vialar, Bou Saada, Tameda, Médéa, Laghouat, El Milia, Garbaissa, au cours desquels 256 membres des forces françaises auraient été mis hors de combat, deux tanks détruits à coups de bazooka et deux avions abattus.

Nota. — Il convient de remarquer pour éviter toute fausse interprétation qu'il ne faut pas traduire membres des forces françaises par Français, car l'armée française a enrôlé un grand nombre de mercenaires algériens au sein de diverses formations (harkas, commandos, groupes d'auto-défense, tirailleurs, etc.), plus de 100.000 en tout, et que ce sont ces troupes indigènes dont l'encadrement seul est français, que l'on utilise le plus possible pour les coups durs. Leurs pertes forment donc sans doute de beaucoup la plus grande partie de celles annoncées par le F.L.N.

LA FIN D'UN GRAND HOMME ?

Messali Hadj serait-il devenu un simple beni-oui-oui, un quelconque Sid Cara, un vulgaire instrument de la politique française comme tendent à le faire croire les déclarations qu'il s'est empressé de faire à la suite de celles de de Gaulle et du F.L.N. et que tous les organes de la propagande gouvernementale française ont diffusées à qui mieux mieux — ou bien songe-t-il à jouer un rôle d'arbitre entre la France et le F.L.N., espère-t-il être le *tertius gaudens* qui émergera en vainqueur de la mêlée des deux partis lorsque ceux-ci seront épuisés ? Je n'en sais rien.

Si la première hypothèse est la bonne, rien à en dire ; Messali ne serait pas le premier à donner lieu à quelques considérations bien senties sur la fragilité de la conscience humaine, même chez les meilleurs.

Si, au contraire, c'est la seconde hypothèse qu'il faut retenir, que Messali me permette de lui dire qu'il se trompe lourdement. En aucun cas, il ne peut plus jouer un rôle dans les affaires d'Algérie parce que, en aucun cas, la solution qui interviendra en Algérie ne sera une solution intermédiaire, les forces en présence étant d'un caractère trop tranché pour permettre un compromis. La conséquence en est que ne pourront avoir leur place dans la nouvelle Algérie, quelle qu'elle soit, que ceux *qui se sont battus*, battus dans un camp ou dans l'autre, selon le camp qui sera vainqueur, mais ne compteront que ceux qui auront opté résolument, sans équivoque, au cours même de la bataille.

Or, Messali n'opte pas ; il ne se bat ni pour l'indépendance algérienne dont il est pourtant le père, ni pour la colonisation française ; aussi, dès maintenant, n'est-il plus rien, tout au moins en Algérie. Sa prétention d'être parmi les « interlocuteurs valables » pour décider d'un cessez-le-feu alors qu'aucun de ses partisans ne participe au feu, est simplement grotesque.

Louis Blanc et d'autres qui avaient été à la pointe du mouvement ouvrier en 48 refusèrent de prendre parti pour la Commune qui était pourtant la suite logique de Juin 48, se réservant, eux aussi, un rôle d'arbitre ; ils furent balayés. Leur abandon en un moment décisif du mouvement dont ils avaient été les promoteurs entraîna leur mort politique.

(N.D.L.R. — *L'opinion qu'exprime ici Louzon lui est évidemment personnelle. Elle ne représente pas celle de l'ensemble des rédacteurs de la R.P. La position de Messali Hadj est toujours discutable, et nous ne la prenons pas à notre compte. Il paraît prématuré à plusieurs d'entre nous de porter sur son attitude le jugement que prononce Louzon. Les faits seuls décideront*).

MESSIEURS DE LA COMMUNAUTE N'OUBLIEZ PAS CEUX DE DJIBOUTI !

J'ai rappelé plus haut comment, au lieu de devenir indépendante, Djibouti était devenue colonie française, même pas « territoire » ! Mais la volonté de secouer le joug de la France n'y subsiste pas moins. Aussi le gouvernement de M. de Gaulle y sévit-il à tour de bras. C'est ainsi que l'on a appris par la radio du Caire retransmise par une agence de Londres que, le mois dernier, trois chefs du « Mouvement National Démocratique », Mahmud Arbi, Ali Abdullah et Ahmad Qumwah ont été condamnés chacun à dix ans de prison et vingt ans d'exil, tandis qu'un certain nombre d'autres militants se voyaient octroyer cinq ans de prison et dix ans d'exil, sous la seule inculpation d'activités antifrançaises !

Est-ce que les Grands de la Communauté, les gens du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Congo, de Madagascar, n'estiment pas qu'ils ont quelque chose à dire là-dessus ? Ne pensez-vous pas,

MM. Senghor, Houphouet-Boigny et autres, qu'il est de votre devoir de prendre la défense de ceux qui ne sont coupables que d'avoir les mêmes aspirations que vous-mêmes, mais qui sont moins forts que vous ?

EPREUVE CONCLUANTE

Il semble bien que le comportement de Khrouchtchev durant son voyage aux Etats-Unis confirme pleinement l'opinion que nous émettions le mois dernier sur le but du voyage du maître du Kremlin : éprouver le peuple américain, se rendre compte *de visu* de sa capacité et de sa volonté de résistance.

Pendant la première partie du voyage, K. a, en effet, été intensément provocant, grossier, coléreux, etc., jusqu'au jour où, à Los Angeles, il fit savoir à Cabot Lodge que si l'on continuait à lui poser des questions embarrassantes, il rentrerait tout de suite à Moscou. L'effet fut immédiat : à partir de ce jour, plus de questions gênantes, réceptions « chaleureuses » à San Francisco et dans l'Iowa, cependant que, chaque matin, la presse américaine se demandait anxieusement quelle allait être, ce jour-là, l'humeur de l'hôte et s'il n'allait point commander son avion de retour. Seuls les syndicalistes ne participèrent pas à cet aplatissement général.

Ainsi donc K. s'est conduit aux Etats-Unis comme en un pays conquis et, au lieu de le foutre à la porte, comme ils auraient fait de tout autre, les Américains n'eurent qu'une crainte, c'est que ce soit lui qui parte en claquant la porte.

Le motif de cette attitude extraordinaire d'un peuple qui généralement n'est pas très commode, est bien évident : c'est la peur. L'homme qui arrive précédé non seulement du Spoutnik, mais de Lunik, c'est-à-dire de la preuve expérimentale qu'il dispose de fusées capables de frapper tout point de l'Amérique avec une précision suffisante, peut tout se permettre. On n'a qu'à encaisser... avec le sourire.

K. a donc pu rentrer au Kremlin pleinement satisfait ; les Américains sont « en condition » pour se résigner à beaucoup de choses, peut-être même à toutes.

Est-ce à dire que la Russie va dès maintenant présenter à Washington ses exigences ? Rien de moins sûr ; il se peut que, pour mettre toutes les chances de son côté, elle attende encore un an ou deux.

En effet, ce qui ressort des multiples dépositions qui furent faites au cours de l'année devant les commissions parlementaires américaines par les hauts fonctionnaires, et des débats qui suivirent, c'est que la période « critique », celle durant laquelle la supériorité militaire russe sera la plus affirmée se situera vers les années 1961, 1962. C'est alors que les Russes posséderont des fusées intercontinentales pleinement « opérationnelles » comme disent les militaires, c'est-à-dire qui auront atteint un point de perfectionnement suffisant pour être devenues l'une des armes courantes de l'armée, et qui, d'autre part, existeront en assez grand nombre pour pouvoir frapper simultanément tous les points importants de la défense occidentale — alors que les fusées intercontinentales américaines commenceront tout juste à être « opérationnelles » et seront en nombre bien inférieur.

Si tel est bien le cas, si les « experts » du 2e Bureau américain ne se trompent pas, il est possible que le Kremlin attendra cette période critique pour dévoiler ses batteries et atteindre ses objectifs. D'ici là, il essaiera d'endormir le plus possible les Américains par de bonnes paroles et même par quelques actes, afin que ceux-ci ne tentent point par un effort prodigieux, qui n'est peut-être pas au-dessus de leurs moyens, de rattraper leur retard, coûte que coûte, avant 1961.

R. LOUZON.

Parmi nos LETTRES

A propos de "la mort du bac"

De G. WALUSINSKI :

Il serait facile de montrer que Péra, au lieu de pourfendre un projet de réforme du « bac », aurait été mieux inspiré de lire auparavant le texte lui-même du décret du 30 août 1959 qui fixe les modalités futures (pour 1960 tout au moins) de cet examen. Ceci, en admettant que le sujet en vaille la peine. Mais Péra pourra répondre qu'il ne pouvait attendre le 30 août pour donner son article dans la « R.P. » de septembre.

La question est donc : pourquoi cette hâte ? En ce septembre, le premier objet terrestre atteint la Lune, un discours supplémentaire sur l'Algérie atteint nos oreilles, le spectacle permanent de l'apathie des citoyens français afflige notre regard (quand nous considérons les autres) et notre conscience (quand nous sommes tout seuls). Mais Péra nous parle du « bac » et semble vivement s'y intéresser. S'il a cru que l'occasion était bonne de relancer parmi les syndicalistes la discussion sur la réforme de l'enseignement, l'intention est bonne et le prétexte ne l'est pas. Au vif de l'action, dans le numéro 5 de la Vie ouvrière, *on pouvait lire la première lettre de Thierry (sur la morale : « Je n'ai pas menti. J'ai dit simplement : voilà ce qui existe. Mais j'ai ajouté : ça peut changer. ») ; pas un mot des examens. De même qu'en mathématiques on apprend à ne pas confondre une grandeur avec sa mesure, il ne faut pas confondre enseignement et examens (ni concours à plus forte raison).*

Mais c'est justement ce que fait Péra. Il part du mauvais pied ; il aboutit, comme il est fatal, là où aboutissent tous ceux qui opèrent de la même façon. Et voilà six pages de la « R.P. » pour une critique insuffisante du système actuel et la présentation d'un projet qui aurait l'approbation des mandarins agrégés de la société du même nom (ne serait-ce qu'à cause de la pointe contre ce nouveau professorat de Lettres modernes où le latin est descendu de son trône !).

Le problème de la formation de la jeunesse, celui de la culture permanente des adultes, sont des sujets dignes de la « R.P. ». Il est certainement souhaitable que travailleurs de l'enseignement et travailleurs d'autres professions en discutent (sur un pied complet d'égalité évidemment). Encore faudrait-il que l'on s'entende sur le cadre de cette discussion : quelles sont les critiques majeures à dénoncer, quelles perspectives faut-il ouvrir ?

J'admets presque toutes les critiques de Péra à l'égard de notre système ; mais je voudrais bien en ajouter. Est-ce là, cependant, l'essentiel. L'affaire Dreyfus a eu lieu alors que l'Ecole laïque était toute jeune : fière épreuve. Que reste-t-il de tout cela aujourd'hui ? Ces princes qui nous gouvernent, ces citoyens qui sont gouvernés, de quelle école sont-ils sortis ? J'appelle mes camarades de l'enseignement à une réflexion sur ce sujet. On parlera des examens si vous voulez, mais je parie que ce sera accessoirement.

Et si l'on discute, entre syndicalistes, de la culture, de l'enseignement, de la jeunesse et de l'homme, faut-il que ce soit dans la perspective de former des « élites » ? Ne s'agit-il pas justement que n'existe plus cette race des seigneurs qui, dans tous les temps, dans toutes les nations, dans tous les peuples, dans toutes les corporations, et — j'oserai dire — dans tous les syndicats, a donné l'exemple affligeant de l'arrivisme, du complexe de supériorité et, bien souvent, de la sottise élevée à la hauteur d'une institution ?

IL Y A CINQUANTE ANS

La fondation de la "Vie Ouvrière"

« Il n'y a qu'une équipe en France qui ait vu venir la guerre et prévu l'effondrement de la social-démocratie allemande, c'est celle de la *Vie ouvrière,* disait vers 1920, dans une conversation, Charles Dulot, un bon observateur du mouvement social. Il avait longtemps assuré honnêtement dans le *Temps,* la rubrique du mouvement social et il allait ou venait de fonder avec Albert Thomas l'*Information sociale*. Je crois même qu'il avait désiré nous voir monter dans sa barque, mais tout de suite il avait compris combien nos conceptions étaient dissemblables.

Tout cela, guerre et effondrement social-démocrate, était facile à prévoir, dira-t-on. Oui, c'était facile, en effet. Pourtant, nous étions seuls à le prévoir. Et même qualifiés parfois pour cela de ridicules défaitistes.

Qu'est-ce qui amena la constitution de cette équipe de la *Vie Ouvrière* et la fondation de la revue syndicaliste de ce nom en octobre 1909 ? Une œuvre collective, petite ou grande, ne se passe pas d'initiatives individuelles ; elle les appelle au contraire. En ce qui concerne la *Vie Ouvrière* je pris cette initiative, encouragé et soutenu par divers camarades et amis personnels. Pourquoi ? Comment ? Dans quelle situation, c'est-à-dire dans quelle période du mouvement ?

Assez curieuse année que 1909. Regardons-la d'un peu près, même au risque de nous attarder. Ce ne sera pas du temps perdu.

Trois ans plus tôt s'était produit le grand effort syndical en faveur de la journée de huit heures. Puis s'était tenu le congrès d'Amiens de la C.G.T. où le syndicalisme révolutionnaire avait remporté une victoire éclatante. Cinq ans plus tard allait survenir la première grande guerre mondiale de 1914-1918.

Au lieu du grand élan qui aurait dû suivre la victoire d'Amiens, le mouvement syndical pataugeait dans une crise obscure et lamentable.

Lassitude ouvrière ? Je ne le crois pas. Au contraire, dans beaucoup de corporations et du Nord au Midi on envisageait de donner une suite au mouvement du 1er mai 1906. Le Bâtiment n'était pas seul en fermentation. Il avait rassemblé ses diverses Fédérations de métier en une solide et vigoureuse Fédération d'industrie. Rapidement celle-ci atteignait les 60.000 adhérents, un beau chiffre pour l'époque, et prenait dans la C.G.T. la tête des Fédérations. Les métaux poursuivaient aussi le rassemblement de leurs Fédérations de métier ; les Fédérations des mouleurs et des mécaniciens s'y fondaient. Dans l'Alimentation, les boulangers et les cuisiniers s'attachaient à organiser la foule de petites corporations allant du moulin et des fabriques de conserves au grand hôtel. Quelle secousse le mouvement des huit heures avait produite dans les services publics et chez les fonctionnaires ! Les arsenaux bougeaient depuis un moment déjà. Les postiers partaient en grève, au début de 1909, au Central télégraphique d'abord, ensuite au Central téléphonique, après dans l'ensemble des P.T.T. Les cheminots remuaient ferme et devaient partir en grève en octobre 1910. Les instituteurs commençaient à donner la forme syndicale à leurs organisations ; jusqu'à leurs vieilles amicales qui faisaient des déclarations syndicalistes.

Pas de lassitude ouvrière, donc. Alors quoi ? Une crise de pensée chez les militants des syndicats. Tout grand mouvement national amène forcément une sorte d'examen de conscience, comme après chaque guerre les militaires qui ne sont pas des culottes de peau réexaminent leurs méthodes. Chez les militants ouvriers aussi, il y avait sans doute ceux qui ne se sentaient plus au diapason des événements, et ceux dont la cervelle travaillait et qui comprenaient la nécessité de s'adapter mieux aux nécessités de la lutte sociale. Les forteresses réformistes se démantelaient les unes après les autres. Le règne de Guérard chez les cheminots prenait fin. Coupat voyait remuer ses meilleurs syndicats de mécaniciens. Chez les mineurs, les lieutenants de Basly se sentaient mauvaise conscience et se demandaient si la C.G.T. était vraiment la caverne de bandits et de fous qu'on leur avait longtemps présentée. Jusqu'à la Fédération du Livre où Keufer avait vu non seulement le syndicat parisien des typos entraîné par l'esprit du 1er mai 1906, mais encore d'autres syndicats de villes importantes. Des réformistes ralliaient la tendance révolutionnaire. Raoul Lenoir, qui avait été en 1902 le candidat des réformistes contre Pouget à la *Voix du Peuple* entrait au bureau fédéral des métaux sans éprouver le moindre malaise. Bourderon, qui avait longtemps mené l'opposition réformiste au Comité de l'Union des Syndicats de la Seine, se sentait rajeunir et le vieil allemaniste retrouvait sa route naturelle.

Pas de lassitude ouvrière, un examen de conscience qui bénéficiait au syndicalisme révolutionnaire, alors comment s'expliquer le malaise obscur et la crise lamentable dont j'ai parlé plus haut ?

C'est que juste dans cette période pleine de promesses, de promesses fragiles, le sommet confédéral était rongé par une crise qui s'éternisait. Crise soulevée autour de la maison des Fédérations et qui amenait Griffuelhes à démissionner du secrétariat confédéral. Crise attisée par le gouvernement.

Aristide Briand venait de grimper à la présidence du Conseil. Mieux que les gouvernants habituels il pouvait comprendre la gravité de l'heure pour la bourgeoisie. Comment réduire cette C.G.T. inquiétante pour l'ordre social ? De l'extérieur par la répression ? Pourquoi pas de l'intérieur plutôt ? Et même des deux manières ? Il savait combien les questions d'argent sont graves dans nos organisations. Une occasion se présentait : les critiques lancées par le trésorier de la C.G.T., Albert Lévy, à une sortie de prison, sur la mauvaise tenue de la comptabilité confédérale et de celle de la Maison des Fédérations. De la mauvaise tenue de ces comptabilités à des irrégularités, ou du gaspillage et même du vol, la marge n'était pas grande. Il suffisait de la faire franchir. Briand s'y employa. Il avait conservé de sa période grève généraliste des relations avec certains militants des syndicats, notamment avec Guérard, des cheminots, avec Latapie, l'un des secrétaires de la Fédération des Métaux. Au congrès de Toulouse, en 1910, Griffuelhes allait mettre en avant le nom de Latapie comme étant celui d'un homme de Briand. Je n'en fus pas surpris ; je me rappelai avoir entendu quelques années avant, dans un café voisin de la Bourse du

Travail, Latapie se vanter de sa copinerie avec Briand, alors ministre de l'Instruction et se glorifier d'une virée ensemble au bordel. Que Latapie ait joué un rôle auprès de Lévy, c'est tout à fait vraisemblable. Exciter Lévy était facile ; c'était un grand nerveux. Pas un malhonnête homme, mais pas une tête solide. Un ancien allemaniste qui ne s'embarrassait guère d'idées générales. Toute une petite bande de militants, les uns du genre de Latapie, d'autres que Griffuelhes avait pu froisser et même blesser, s'employèrent à pousser Lévy et à donner de la résonance à ses critiques. Il aurait fallu répondre vite à ces critiques et à ces machinations. Griffuelhes ne crut pas devoir le faire. Il attendit un an, deux ans, jusqu'au congrès de Toulouse en 1910. C'était bien tard. C'était trop tard. Le moment décisif de 1908-1909 était passé. L'élan de la C.G.T. devait en être brisé.

On ne s'en rendait pas exactement compte sur le moment. Mais nous étions nombreux à sentir que la machine confédérale fonctionnait mal. Sans penser, évidemment, que le mal était profond et général. Sans imaginer que ce XX[e] siècle menaçait d'être le pire de l'Histoire, comme a pu le dire Koestler.

Griffuelhes démissionnait du secrétariat confédéral au début de 1909. A la surprise générale, Niel, jusqu'alors regardé comme révolutionnaire, et cette fois candidat des réformistes, était élu pour lui succéder. Là aussi la main de Briand avait mêlé les cartes. Niel battait de quelques voix le candidat de la tendance révolutionnaire, Nicolet, le secrétaire de la nouvelle Fédération du Bâtiment. Cela par suite de la défection de plusieurs délégués révolutionnaires. La plupart de ceux qui avaient pataugé dans la querelle de la Maison des Fédérations. D'autres, comme Luquet, des Coiffeurs, hier secrétaire adjoint de la C.G.T., qui estimait que la candidature aurait dû lui revenir.

Que serait-il advenu de la C.G.T. si Nicolet avait succédé à Griffuelhes ? Il n'avait pas les grandes qualités qu'avait montrées Griffuelhes, mais il en avait d'autres. Il aurait probablement appliqué à la C.G.T. les méthodes de rassemblement, non seulement des organisations mais des hommes, qui avaient si bien réussi au Bâtiment. Il est à peu près sûr qu'il ne serait pas resté davantage au secrétariat confédéral qu'il ne devait rester au secrétariat fédéral du Bâtiment. Une fois accompli ce qu'il pouvait faire d'utile, il serait retourné au chantier. Nicolet était de ces hommes qui étouffent dans un bureau. Il serait donc parti, mais après avoir ouvert les fenêtres de la C.G.T., renouvelé l'air, huilé les rouages et les contacts avec les Fédérations et les Unions départementales, chassé les résidus des petites querelles d'une génération de militants. Il aurait pu s'en aller. Son passage aurait marqué. Peut-être son passage aurait-il permis aux espérances d'après Amiens de se réaliser. Evidemment Niel devait lever le siège assez vite. Cette fois, le candidat révolutionnaire, Jouhaux, devait retrouver la majorité normale. Seulement, Jouhaux, ce n'était pas Nicolet. Longtemps, c'est-à-dire plusieurs années, il apparut dans l'ombre de Griffuelhes et comme son porte-parole. Mais assez de décrire l'histoire. Il est déjà assez difficile de la comprendre.

Autant qu'il me souvienne, nous étions nombreux à refuser de croire aux mauvais jours. Les déboires, même les échecs, ne nous abattaient pas. Ils nous fouettaient plutôt. Qui aurait osé prévoir ce grand redressement du Bâtiment ? Pour ma part, en rentrant du Pas-de-Calais en fin 1905, je me disais qu'on ne verrait pas avant longtemps de grande grève des mineurs. Moins de six mois après, la grève soulevait le Nord et le Pas-de-Calais. Il est vrai qu'il avait fallu la catastrophe de Courrières pour soulever les mineurs. Mais la condition ouvrière n'est-elle pas tissée de petites et de grandes catastrophes ? Nos déboires n'étaient-ils pas le résultat de l'inexpérience et quelquefois de fautes personnelles ? En tirer la leçon nous paraissait facile. Fécond aussi.

Par exemple l'échec du quotidien syndicaliste la *Révolution*. Il était clair pour ceux qui avaient vécu cette expérience qu'un tout autre résultat aurait pu être obtenu. Au lieu de mourir au bout de quarante jours, la *Révolution* aurait pu connaître une longue vie. Pouget était parti avec trop peu d'argent, sans doute, mais il avait pris trop de travail sur ses épaules. Peut-être ses épaules étaient-elles déjà fatiguées ? Peut-être notre vieux Père Peinard ne voyait-il plus aussi juste que dans sa belle période. Ne s'imaginait-il pas que les ouvriers parisiens attendaient avec impatience un quotidien syndicaliste et qu'ils se jetteraient dessus sitôt qu'on lui en présenterait un, si mal fagoté fût-il. Il est probable que Pouget, après une dizaine d'années passées à la C.G.T. à faire la *Voix du Peuple*, l'hebdomadaire confédéral, ressentait le besoin d'un autre milieu, d'une atmosphère moins lourde. Rien de tel qu'une permanence syndicale pour vous ronger un homme et l'amener à dire oui-oui malgré lui. Ce qui me le fait penser, c'est l'accueil que nous fit Pouget, à Dunois et à moi, un jour que nous avions poussé la porte de son bureau pour lui faire une proposition que nous jugions importante. Il avait confié l'administration de la *Révolution* à un vieux camarade, ami personnel, comptable de métier d'ailleurs, Moreau-Montéléon. Très vite il était apparu que le pauvre vieux Moreau-Montéléon n'était plus de taille à assurer une pareille tâche. Si bien qu'à la nouvelle de la démission de Griffuelhes du secrétariat confédéral nous avions pensé : « Et si Griffuelhes prenait l'administration de la *Révolution* ? » Evidemment Dunois et moi, nous pensions qu'il possédait les qualités d'un administrateur. On peut être un bon tacticien, un excellent stratège de la lutte ouvrière sans pour cela avoir des qualités d'administrateur. C'est peut-être assez courant qu'un permanent syndical se croie bon à tout. Il est appelé à toucher à tout, mais cela ne suffit fichtre pas à lui donner toutes les capacités. Nous venions donc dire à Pouget : « Pourquoi ne demanderais-tu pas à Griffuelhes de prendre l'administration du journal, Moreau-Montéléon aurait assez de travail avec sa comptabilité ? » Qu'est-ce que nous avions dit là ! A quoi pensions-nous ? Pouget, toujours cordial avec nous, se contracta, se gela. Pas un mot. Visage fermé. Un refus et un refus inexpliqué. Rudement surpris, nous nous retirions avec l'impression que Pouget, en quittant la *Voix du Peuple*, avait peut-être voulu quitter Griffuelhes et échapper à sa domination. Et voilà que nous voulions l'y ramener. Dunois et moi, nous n'en revenions pas. En outre, Pouget n'allait-il pas voir là un coup monté ? Entre nous, un nuage venait de s'établir. Pouget se devait de nous faire confiance. Toujours il nous avait donné ses explications. Pas cette fois. Une semaine plus tard, il me demandait de prendre le secrétariat de rédaction de la *Révolution*, laissant à quelqu'un d'autre la rubrique du mouvement social. Cette rubrique qui me bottait serait confiée à quelqu'un qui ne me paraissait pas capable de la bien tenir. Le secrétariat de rédaction m'effrayait. En d'autres temps Pouget m'aurait aisément fait comprendre qu'il fallait avant tout le soulager, lui, car il s'était chargé un peu follement de ce secrétariat. Epuisé — mais ne le disant pas ; il est vrai que j'aurais bien dû le voir moi-même — comment aurait-il pu assumer en outre le travail de coordination,

de direction, veiller à tout, rédiger chaque jour un éditorial ? Je n'avais pas digéré le refus qu'il nous avait opposé à Dunois et à moi. Je ne pouvais comprendre les difficultés de toutes sortes qui l'écrasaient. Il se taisait, même à nous, ses plus proches amis. Il avait pourtant l'habitude de me parler avec franchise, c'est-à-dire sans prendre de gants. Je lui dois d'ailleurs une inestimable leçon de journalisme. Je vais la raconter. C'était le premier soir de la grève des téléphonistes. Je rapplique en vitesse, un peu tard, et je me mets à tomber le compte rendu de cette journée de grève. Il vient chercher ma copie et me demande ce que la grève offre de saillant. Le porte-plume en l'air, je lui sers le mot fameux de Simyan, le ministre des P.T.T. s'amenant en courant dans la grande salle de la rue du Louvre et criant aux dames téléphonistes qui avaient lâché leurs appareils : « Tas de putains, vous allez reprendre le travail ! » Et Pouget de me dire : « Tu as rapporté ça dans ton titre ? » Un peu interloqué, je réponds : Non. — « Bougre d'imbécile ! Tu aurais dû même venir me dire ça en arrivant. On avait là une bonne manchette pour le canard. » J'avais bêtement reculé devant les gros mots du ministre radical, au lieu de sauter dessus et de leur faire un sort. C'est à coup sûr la meilleure leçon de journalisme que j'aie jamais reçue. J'en ai toujours su gré à Pouget.

Je m'écarte beaucoup de la *Vie Ouvrière*. Apparemment tout au moins. Soyez tranquilles, j'y reviens. Mais un souvenir en déclenche un autre, beaucoup d'autres. Difficile de résister à les raconter. Et puis des anecdotes de ce genre en apprennent peut-être plus que de grands discours sur l'atmosphère du moment.

L'échec de la *Révolution* n'entamait pas ma conviction qu'un quotidien syndicaliste était parfaitement viable. Il l'entamait si peu que je fus des plus ardents à pousser à la fondation de la *Bataille syndicaliste* deux ans après.

Comment la *Révolution* aurait-elle pu éviter l'échec ? D'abord, Pouget était parti avec trop peu d'argent. On sait, ou on ne sait plus, que Charles Malato avait eu la surprise d'hériter d'une centaine de mille francs d'un vieux camarade inconnu. Il avait dit alors à Pouget, dont il savait que l'idée d'un quotidien révolutionnaire était le grand rêve. « Je te donne ces cent mille francs pour faire ton quotidien. » Pouget était parti sur cette belle promesse. Malheureusement le pauvre Malato était aux prises avec de graves difficultés matérielles. Il n'était plus attaché à la rédaction de l'*Aurore*. A la maison, il avait une compagne infirme. De telle sorte qu'au lieu de cent, c'est seulement trente, peut-être vingt mille qu'il remit à Pouget. Je ne sais exactement. Pouget restait muet sur ses embêtements. Ferrer, puis Louzon avaient pu chacun apporter dix mille francs, peut-être davantage, c'était insuffisant. De plus la préparation du lancement avait été affreusement négligée. C'est la veille de la sortie du premier numéro qu'on avait reçu l'affiche dessinée par Grandjouan. Pas du meilleur Grandjouan, d'ailleurs. Impossible de procéder à temps à son affichage. Comme équipe de rédaction, le seul fait que Pouget s'était chargé du secrétariat de rédaction montre combien il avait tenu à resserrer les frais du canard. Au risque de se crever. Pas au risque, avec la certitude. Tout en bâclant la besogne. Le premier soir, au matin plutôt, à l'imprimerie, en nous séparant, je lui disais : « Nous avons raté notre premier numéro. » « Mais non, mais non », me répondait-il. Mais dans la matinée, le facteur me réveillait. C'était un pneu de Pouget : « Tu avais raison. Amène-toi vite qu'on tâche de rattraper ça. » Ainsi partie, trop peu d'argent, mal lancée, mal administrée, mal rédigée, la *Révolution* ne pouvait faire de vieux os. Cela ne prouvait qu'une chose, c'est qu'on s'y était mal pris. C'est précisément au lendemain de ces quarante jours que je formai le projet de la *Vie Ouvrière* revue. Je me trouvais sur le sable, bien entendu. Cela ne m'inquiétait pas. Le syndicat des correcteurs, avec Albin Villeval, était toujours là pour un coup. Ma pensée allait ailleurs.

L'échec piteux de la *Révolution* n'était guère fait pour réchauffer l'atmosphère confédérale. On ne pouvait rester sur cette petite, mais cuisante défaite. J'étais frappé par diverses lacunes et faiblesses du mouvement. Manque de militants, de bons militants ayant de la jugeotte et de la flamme. Il ne s'en formait pas. Le ruisseau anarchiste se tarissait. Le fleuve socialiste n'en fournissait plus guère. L'allemanisme avait donné ce qu'il pouvait donner; il était mort. Les jeunesses syndicalistes, à Paris au moins, avaient causé une déception; elles avaient plus dévoyé de jeunes et parmi ceux qui avaient du tempérament, qu'elles n'en avaient formé. Déjà, on sentait que le flot avait amené en bien des endroits plus d'hommes cherchant à faire carrière qu'à s'embarrasser d'idées. Il importait de réagir. Et vite. Avant de penser aux grands effectifs, on dirait aux masses aujourd'hui, il fallait porter son attention sur les militants et travailler pour eux. Comment cela ? Avec Merrheim, avec Picart, avec Dunois, avec Delaisi, on avait envisage la publication d'une série de brochures. Des brochures répondant aux divers besoins du mouvement. Des exposés sur les principes du socialisme tel que nous le comprenons. Des études sur chaque grande question du moment. Des monographies par industrie ; les politiciens pouvaient dédaigner l'aspect économique des problèmes, le syndicalisme au contraire avait besoin de savoir quel patronat il avait en face de lui, comment lutter maintenant avec plus de chances de succès et comment se préparer à diriger demain l'économie, industrie par industrie, une fois la révolution faite. Nous pensions à donner forme à ce projet et à tenter de le réaliser.

Mais voilà que deux revues qui avaient accompli un travail sérieux viennent à disparaître. Les *Pages libres* sont absorbées par la *Grande Revue*. La vieille équipe formée au temps des Universités populaires s'était disloquée. Charles Guieysse s'était retiré. Maurice Kahn et Georges Moreau étaient découragés. Il y avait de quoi. Avec ses sept mille abonnés, la revue pouvait vivre, bien sûr, mais le cœur n'y était plus. Le dreyfusisme n'était plus qu'un souvenir. A côté, le *Mouvement Socialiste* traversait une grave crise. Le trouble de la C.G.T. avait jeté le désarroi parmi ceux qu'on appelait, qui s'appelaient les socialistes syndicalistes. Ajoutez le départ d'Edouard Berth et de Georges Sorel, longtemps collaborateurs importants du *Mouvement Socialiste*, qui s'en allaient caqueter avec l'Eglise et l'Action Française. Hubert Lagardelle passait la main à Séverac, de plus stricte obédience socialiste, et s'apprêtait à de lointains voyages. Une boutade éclaire l'état d'esprit dans lequel il se trouvait : « Le socialisme m'a tout pris, mes illusions, ma petite fortune, jusqu'à ma femme ».

Toutes ces disparitions après la mort de la *Révolution*, creusaient un grand vide, préjudiciable au mouvement. Il fallait se dépêcher de le combler. C'est ce qui finit de me faire sauter du projet de brochures à celui d'une revue nettement syndicaliste. Elle allait s'appeler la *Vie Ouvrière*, reprenant le titre d'un livre de Pelloutier. C'est Harmel, je crois bien, qui proposa ce titre. Harmel, alors, était de nos amis ; il collaborait à la *Guerre Sociale*, mais ne s'y sentait pas à l'aise ; l'aventurisme insurrectionnel ne lui disait rien.

Une autre chose finit peut-être de me décider. Il faut que je confesse que je me trouvais à un carrefour décisif de ma vie. J'en avais assez de la vie de bohème que je menais depuis mon abandon du pionicat et ma venue à Paris en 1902. J'avais pas mal vagabondé les dernières années : 1905, dans le Pas-de-Calais, pour y remplacer Benoît Broutchoux à l'*Action Syndicale* de Lens durant un emprisonnement de Benoît, petit séjour en plus à la prison de Béthune, puis à celle de Douai ; 1906, de nouveau dans le Pas-de-Calais pour la grève des mineurs après la catastrophe de Courrières, revisite à la prison de Béthune pour l'affaire du complot ; 1907, à Amsterdam, pour le Congrès anarchiste international, où Cornelissen m'avait entraîné faute de pouvoir y emmener des anarchistes de la C.G.T. autrement connus, comme Pouget ou Yvetot ; 1908, passage en Suisse pour échapper à la prison après les événements de Villeneuve-Saint-Georges. Toutes ces randonnées, et par là-dessus l'expérience de la *Révolution*, me donnaient un impérieux besoin de me fixer, d'avoir enfin un foyer. A ce moment précis, je rencontrai chez les Dunois une jeune personne qui m'attira. Plusieurs jours de suite, je montai chez Dunois. Nous venions tous deux de vivre les quarante jours de la *Révolution*, nous nous trouvions libres et sans travail, mais pas sans besoin de ruminer cette sotte expérience. « Monatte vient souvent vous voir ? » disait un jour la jeune personne à Antoinette Dunois, qu'elle aidait à des travaux de couture. » « On ne l'a jamais tant vu ; je ne sais trop ce qu'il y a », répondait la fine Antoinette qui avait fort bien senti que je ne venais pas seulement pour bavarder avec son Amédée. Elle se demandait si je ne venais pas aussi souvent pour voir plutôt sa jeune couturière. Elle ne se trompait pas. Le temps était venu pour moi de fonder enfin un foyer. Et du même coup, me mettre à une tâche régulière et sérieuse. Pas de doute, si je ne m'étais pas marié, je n'aurais pas trouvé le courage d'entreprendre la *Vie Ouvrière*. Je me le suis dit souvent. Ajoutant même que si j'avais eu des enfants j'aurais eu plus de courage encore et abattu plus de besogne.

Ce n'est pas tout de faire un projet. Il faut le réaliser, en rassembler les moyens. Avec quels fonds partir ? Avec quels camarades, plus ou moins habitués à penser et à travailler ensemble, former la petite équipe rédactionnelle et administrative ? Sur quels appuis compter à la C.G.T. et dans les syndicats, aux environs aussi ? Pas seulement à Paris, mais en province et à l'étranger.

D'abord, quels fonds ? Il en fallait suffisamment. Pas tellement, pourtant. Assez pour partir. Naturellement, je n'avais pas un sou en poche. Pas question d'en demander aux organisations. L'idée ne m'en est jamais venue. Alors, à qui s'adresser ? Il y avait deux hommes en qui j'avais confiance et qui m'avaient témoigné de l'amitié : le père Guillaume et Charles Guieysse. Notre vieux James Guillaume, le fondateur de la Fédération Jurassienne de célèbre mémoire, venait de terminer ses *Souvenirs* de la Première Internationale. Il voulait non seulement revivre les belles années de son passé, il voyait dans le syndicalisme révolutionnaire le continuateur et l'héritier de la Première Internationale. Quant à Charles Guieysse, la vie l'avait retiré de *Pages Libres* et transporté dans les affaires, mais il gardait plus que de la curiosité, de la sympathie pour le syndicalisme. Je me devais de faire part de mon projet à ces deux hommes.

Quelle somme fallait-il au départ ? Je fis quelques calculs. Il s'en dégagea qu'avec 1.200 abonnés à 10 francs le budget devrait être équilibré. Mais pour réunir ces 1.200 abonnés il faudrait bien deux années, 800 la première, 1.200 au bout de la seconde. D'où un déficit d'environ 3.000 fr. la première année et de 2.000 fr. la seconde. Singulier calcul, diront les gens d'expérience. Le déficit est une chose, les fonds de roulement en sont une autre. Je m'en aperçus d'ailleurs par la suite. Comment trouver les 3.000 fr. de la première année ? On aurait le temps de voir pour la deuxième année.

Le père Guillaume, que je vis le premier, se montra enchanté de mon projet. Il me dit de l'inscrire pour 1.000 francs, mais qu'il pressentirait quelques amis. Peu de semaines après, il me remettait 600 fr. de la part de Charles Keller, l'auteur de la *Jurassienne*, l'hymne de la Première Internationale, Keller que les camarades de Nancy connaissaient bien et à qui ils devaient leur Maison du Peuple ; puis 500 fr. d'Otto Karmin, un camarade genevois qui avait publié quelque temps avant une traduction de l'*Anarchisme* d'Elzbacher.

Comme collaboration, Guillaume me dit de compter sur lui de toutes les façons, c'est-à-dire ce qu'il pouvait écrire, mais aussi demander à ses amis de divers pays. Je ne devais pas hésiter en outre à le charger de traductions.

Guieysse, à qui j'avais écrit, me demanda de venir le prendre à son bureau ; on déjeunerait dans le voisinage et là je lui exposerais mon projet. Résultat : promesse de 1.000 fr. qui devaient se changer en 1.300, reliquat d'une somme qui devait lui revenir à la liquidation de *Pages Libres*, mais seulement plusieurs mois plus tard. Sur quelles collaborations je tablais ? Côté syndical, côté en marge. Du côté syndical, j'avais les meilleures promesses. Du côté en marge, je pouvais compter sur mes camarades du congrès anarchiste d'Amsterdam. Dunois et Fuss-Amoré ; chez les socialistes syndicalistes, sur Louzon et Boulay. Sur quelques autres, plus en marge ou moins classables, comme le Dr Lafontaine, l'animateur des nouveaux syndicats de médecins, sur l'architecte Léon Clément, qui s'occupait des groupes d'enfants, sur Francis Delaisi qu'il connaissait bien puisqu'il avait collaboré longtemps à *Pages Libres*. A propos de certains noms, Guieysse me fit quelques remarques assez dures qui me surprirent, ce que je lui dis, on le pense bien ; quelques années plus tard, je devais trouver légères ces remarques.

A *Pages Libres* même, Maurice Kahn me remit 300 fr. et Georges Moreau 200. Les 3.000 fr. nécessaires étaient réunis, dépassés même. Quelques amis devaient en outre verser 10 ou 20 fr. par mois pendant quelque temps. Paré du côté argent, comment organiser le travail ?

Partir à deux, l'un à la cuisine de rédaction, l'autre à l'administration, pas moyen d'y compter. J'assurerais les deux, avec un salaire égal à celui que j'aurais obtenu comme correcteur, celui des typos, puisque la grande idée de Villeval pour rebâtir le syndicat des correcteurs avait été d'aligner les correcteurs sur le tarif typo. Ainsi un seul salaire. Un petit loyer de 250 fr. l'an. Tout allait marcher comme sur des roulettes.

Le rassemblement des collaborateurs était mieux que facile, vraiment chaud. Jamais tu ne trouveras la copie suffisante pour boucler deux numéros de 64 pages par mois, m'avaient dit certains. Cela leur paraissait d'autant plus difficile que la copie ne serait évidemment pas payée. Surtout que d'aucuns, comme Delaisi, n'avaient pour vivre que leur collaboration ici et là. Malgré cela, je rabattis trop de copie, et de bonne copie. Si bien que je fus entraîné à faire trop tôt des numéros de 80 et de 96 pages.

Sans se faire prier, Griffuelhes, Jouhaux, Yvetot m'avaient promis leur collaboration. Merrheim aussi naturellement, et Picart et Nicolet du Bâtiment, Garnery, de la Bijouterie, Voirin, des Cuirs et Peaux, Dumas, de l'Habillement, Lapierre, le secrétaire de l'U.D. de Seine-et-Oise, mes vieux camarades du Nord, Delzant, maintenant secrétaire fé-

déral des Verriers, Dumoulin, des Mineurs. En faisant la Bourse du Travail pour *la Révolution* pendant ses quarante jours, j'avais mieux connu les jeunes militants des syndicats parisiens. Un Fiancette, qui faisait démarrer, non sans étincelles, le syndicat des Chauffeurs d'autos, si content de la façon dont j'avais suivi l'une de ses premières grèves, avait même manigancé avec Sembat mon entrée à la Vie sociale de *l'Humanité,* à coté de Tesche, ce qu'il m'était impossible d'accepter en bon anar syndicaliste que j'étais. On ne peut s'imaginer la floraison de militants dans le Bâtiment d'alors. Chez les Terrassiers, Le Dû venait de succéder à Pérault, l'admirable Didier du *Didier, homme du peuple* de Maurice Bonneff, que nous sommes inexcusables d'avoir laissé tomber dans l'oubli ; chez les maçons, chez les peintres, chez les menuisiers, chez les charpentiers, les militants avaient jailli de manière surprenante. Et des jeunes prêts à toutes les besognes. Il n'y a pas de syndicat du Bâtiment dans telle ville de province, je vais y envoyer un de mes jeunes travailler là-bas, disait Duchêne, le secrétaire des peintres, et six mois plus tard un syndicat vivant y existait. J'avais fait signe évidemment à Normand et à Mangin, les plus tenaces des typos, qui menaient la lutte oppositionnelle dans le Livre depuis dix ans. Dans l'Enseignement, j'avais trouvé tout de suite Maurice Dubois, notre grand Dubois, instituteur dans le XIXe, que Ferrer avait chargé de s'occuper de l'édition française de *l'Ecole rénovée ;* aussi Albert Thierry, qui devait nous donner tant d'études solides qu'on a pu en les réunissant faire un beau livre ; et des camarades de province, Georges Airelle, des Vosges, Borit, des Deux-Sèvres, qui figurait au sommaire du premier numéro sous le pseudonyme de J. Picton.

J'avais été voir Murmain, un vieux camarade anarchiste cloîtré à la chambre par la perte de la vue ; il avait tout un groupe de jeunes autour de lui ; il devait nous prêter l'un d'eux, Lantz, probablement pas le meilleur. Que je revienne sur le Dr Lafontaine, le metteur en branle du syndicalisme des médecins, qui nous a tant aidés et dont nous n'avons pas maintenu le souvenir comme nous l'aurions dû en reproduisant ses principales études. Peut-être auraient-elles influencé ce grand corps sans âme qu'est le mouvement syndical des médecins aujourd'hui.

On sera étonné de ne pas voir figurer ici le nom de Rosmer. C'est qu'il nous a rejoints quelques mois après. Il s'amena un jour rue Dauphine en compagnie de Dunois. On s'était connus quelques années avant au groupe des E.S.R.I. (Etudiants Socialistes Révolutionnaires Internationalistes), puis perdus de vue. Le mois d'après, sous son nom, Alfred Griot, il parlait de la fameuse pièce de Paul Bourget, la *Barricade*. Grâce à sa connaissance de l'anglais il devait nous aider grandement à suivre le mouvement en Angleterre et aux Etats-Unis. On le retrouvera d'ailleurs plus loin.

On le voit, la *Vie Ouvrière* disposait au départ d'un milieu assez large. Ce ne fut pas une petite affaire que de préparer son lancement par l'envoi du premier numéro à de nombreux abonnés possibles. Je reprenais là une méthode de *Pages Libres*. Il s'agissait de trouver les noms de ces abonnés possibles. Pas une petite affaire. Nos camarades avaient la consigne d'établir leur propre liste. Parmi les plus longues, je me rappelle celle de Merrheim et celle de Robert Desailly, que j'avais vu arriver tout jeune à l'administration de *Pages Libres*. Notre premier numéro, du 5 octobre 1909, fut envoyé à 5.000 possibles. Ce n'est pas rien que 5.000 fiches à faire, puis 5.000 étiquettes. A quelques-uns, Desailly, Voirin, Fuss et ma moitié, nous y arrivâmes. Un tel travail indispensable n'a pas beaucoup d'amateurs. Il est plus facile de bavarder et de discuter que de trimer ainsi.

C'est à la maison que le travail fut fait. Le local de la revue n'était pas prêt. Il n'était pas brillant, ce local du 42, rue Dauphine. Une pièce au premier sur la cour, pas trop claire, mais j'avais de bons yeux en ce temps-là. Dervaux, un camarade architecte, en venant s'abonner, fit la grimace sur notre local. De lui-même il chercha dans le voisinage. Il connaissait la fille de l'éditeur du Dictionnaire La Châtre. Elle avait accueilli dans ses locaux les *Hommes du jour* et les *Portraits d'hier* de Fabre. Elle pouvait encore nous prendre. Nous aurions de la place, de la lumière, sans perdre la moindre parcelle d'indépendance. Je remerciai Dervaux et le chargeai de remercier l'excellente dame. Nous étions ombrageux, un peu sauvages. Trop peut-être.

Mes calculs sur le budget étaient-ils raisonnables ? La *Vie Ouvrière*, avec deux numéros de 64 pages par mois, sur papier potable, avec une couverture, bouclerait-elle avec 1.200 abonnés à 10 fr. l'an ? Ces 1.200 abonnés pouvaient-ils être rassemblés en deux ans ? Pour quelques amis, mes prévisions étaient chimériques. Corneilssen notamment, qui avait une certaine expérience, prétendait qu'en France une revue de caractère socialiste ne pouvait atteindre les 1.200 abonnés. *La Revue Socialiste* n'avait jamais dépassé les 300 ; le *Mouvement Socialiste* était monté à 700, mais n'avait pu s'y maintenir ; Albert Thomas avait mis trois ans pour grouper 605 abonnés autour de la *Revue Syndicaliste*. Je lui opposais, sans le convaincre, que *Pages Libres* avait dépassé les 7.000. La plupart des camarades étaient indécis. L'important, c'était de faire l'effort nécessaire. On verrait bien. Il fallait tenter la chance. Arriver à vivre par ses seuls abonnements, rendre au mouvement les services envisagés, cela montrerait, sur un terrain évidemment secondaire, de quoi était capable le syndicalisme.

***

Dès la fin du premier trimestre (oct.-déc. 1909), la *Vie Ouvrière* marchait d'un bon pas. Elle finissait l'année avec 550 abonnés. C'était encore peu, mais il ne faisait pas de doute que les 800 seraient atteints et même dépassés au bout des douze premiers mois.

Elle s'était affirmée dès le premier numéro, face au cabinet Briand par un article de Griffuelhes : « La leçon du passé ». Millerand avait échoué dans sa tentative de domestication des syndicats, Briand ne réussirait pas mieux. Dans le numéro du 20 décembre, à propos de l'adhésion de l'American Federation of Labor au Secrétariat syndical international, j'avais rendu compte de la Conférence internationale qui s'était tenue à Paris en août-septembre, où la C.G.T., soutenue par Gompers et l'A.F.L., avait posé de nouveau la question des Congrès syndicaux internationaux. J'avais montré que, sous l'influence de la social-démocratie, le Secrétariat syndical international continuait à faire fi de l'internationalisme ouvrier.

Sur le grand événement de l'époque, l'affaire Ferrer, nous avions publié quatre articles de Delaisi, sous le pseudonyme de Cratès : 1° les dessous financiers de la guerre du Maroc ; 2° l'insurrection de Barcelone ; 3° la répression de Barcelone ; 4° l'affaire Ferrer.

Merrheim avait donné deux études : L'accaparement de la houille blanche et les Soudeurs bretons. Louzon, une sur le Trust du matériel des usines à gaz. A propos des grèves du moment, une étude de Schmitz sur la dernière grève des maçons parisiens, suivie d'une discussion avec Pierrot sur le contrat collectif signé par les maçons et comportant la fin du tâcheronnat. Enfin une remarquable monographie de la grève des boutonniers de l'Oise par Pratel.

Les problèmes de l'école avaient été abordés par J. Picton avec les programmes de l'Enseignement au Congrès de Nancy des Amicales, cette question de l'adaptation des programmes aux besoins de la

classe ouvrière, qui mériterait d'être reprise tous les dix ans. Albert Thierry avait donné le 5 décembre sa première Lettre de Vosves sur l'action directe en pédagogie. Léon Clément avait parlé des groupes de pupilles dans les milieux ouvriers, syndicats et coopératives.

Au cours de ce premier trimestre, la *Vie Ouvrière* avait aidé la minorité des cheminots à prendre figure dans le Syndicat national dont Guérard avait fait l'un des bastions du réformisme ; Poitevin, qui venait de démissionner du secrétariat de ce syndicat, avait tracé dans le numéro du 5 novembre un tableau d'ensemble de la crise qui secouait son organisation, particulièrement depuis la grève des postiers et la promesse formelle de soutien apportée par Guérard à un meeting des grévistes, promesse non tenue. Maximilienne Biais, dans le numéro du 5 décembre, à propos d'une grève au Bazar de l'Hôtel-de-Ville, avait montré les remous de l'action dans une corporation réputée réformiste. Le 20 octobre, Normand avait rendu compte du Congrès des maîtres-imprimeurs qui venait de décider la constitution d'une caisse de grève patronale.

Le mouvement international n'avait pas été négligé. Pour la première fois apparaissait une signature qu'on devait souvent revoir dans nos pages, celle de Tom Mann, le grand militant révolutionnaire des trade-unions anglaises, au bas d'un article sur les syndicats d'industrie en Australie, d'où il revenait. A. Nielsen avait relaté la grève générale de Suède ; Takashi avait présenté une esquisse du mouvement syndical au Japon ; Dunois résumé une brochure de Racovski sur la Roumanie des boyards.

En somme, nos six premiers numéros n'avaient pas causé de déception. Tout au contraire. On pouvait aborder 1910 avec confiance, avec entrain.

L'année 1910 allait être marquée par le congrès confédéral de Toulouse, par l'affaire Durand, par la campagne contre les retraites ouvrières, mais surtout par la grande grève des cheminots.

Depuis leur tentative infructueuse de 1898, les cheminots n'avaient plus osé recourir à la grève. Leur secrétaire, Guérard, était sorti de cette défaite les reins cassés ; l'ancien propagandiste de la grève générale était devenu réformiste et avait figuré parmi les millerandistes les plus avérés ; il ne faisait pas mystère, lui pourtant assez mystérieux, de ses relations avec son ancien camarade Briand. Les Compagnies de chemins de fer constituaient l'une des puissances capitalistes les plus réactionnaires. Les Rothschild avaient non seulement la haute main sur la Compagnie du Nord mais des intérêts dans la plupart des autres compagnies. Pour entrer au chemin de fer, comme on disait à la campagne, pas de meilleure recommandation que celle du curé.

Depuis quelques années pourtant une opposition harcelait Guérard. Nous avions montré en fin 1909, par l'étude de Poitevin, quelle crise travaillait le Syndicat national des cheminots. Le problème des salaires était à la base de cette crise. La revendication principale des cheminots était le salaire journalier de cent sous. Guérard n'appelait jamais Bidamant, l'un des militants de l'opposition, que « le sous-chef de bureau Bidamant ». Pauvre sous-chef de bureau à 139 fr. par mois ! La grève des postiers devait pousser les cheminots à la lutte. Guérard l'avait si bien senti qu'à un grand meeting des postiers à l'Hippodrome il avait formellement promis le renfort des cheminots. Promesse restée en l'air. Pourquoi ? Pauron, le secrétaire des ouvriers des lignes, devait poser devant le Comité confédéral cette question : « Qu'allait faire Guérard au ministère, au lendemain du meeting de l'Hippodrome ? » Guérard n'avait pas donné de réponse.

La température était montée de mois en mois. Déjà à un congrès extraordinaire en décembre 1909, Guérard avait dû abandonner la direction du syndicat. Mais les cheminots n'avaient pas réussi à prendre en main réellement leur organisation. Le frère de Renaudel, non cheminot pourtant, restait à la tête de l'administration du Syndicat ; les éléments socialistes y restaient prépondérants. Des comités de grève formés par chaque réseau allaient engager l'action. Celui du Nord le 10 octobre, ceux de l'Ouest, de l'Est, du P.L.M., du P.O., du Midi, les jours suivants. Cette grande grève, nous lui consacrions un numéro double des le 5 novembre pour en dégager les leçons. Un numéro probablement parmi les plus utiles que nous ayons publiés. Félix Dupont, du réseau P.O., administrateur du Syndicat, concluait ainsi son article sur les revendications des cheminots : « Le mouvement aura été une marche d'entraînement. A bientôt les grandes manœuvres. En 1891, la grève n'avait sorti que 5 à 6.000 cheminots parisiens. En 1898, ce fut l'échec, le désastre. En 1910, nous nous sommes aperçus que nous étions une force, une grande force, plus forts même que nous ne le pensions. Les Compagnies n'attendront pas douze années un nouveau mouvement si elles ne se décident pas à faire aux cheminots une vie moins misérable ».

Le congrès confédéral de Toulouse venait tout juste de clore ses travaux quand éclata la grève des cheminots. Forcément cette lutte avec toutes ses conséquences accapara l'attention. D'ailleurs, le congrès se signala surtout par le point final mis à l'affaire de la Maison des Fédérations. Griffuelhes fournit enfin ses explications et triompha aisément des critiques de Lévy et Cie qui avaient empoisonné l'atmosphère syndicale deux années durant. La C.G.T. allait pouvoir repartir du bon pied. Du moins nous le pensions.

La campagne confédérale contre le projet gouvernemental de retraites ouvrières, exactement contre la retraite pour les morts et contre le système de capitalisation, se poursuivait depuis quelques mois. Pour établir le danger du système étatiste de capitalisation, la *Vie Ouvrière* put apporter un argument de poids : une longue étude de L. Vignols, un spécialiste des questions maritimes, montra les vols commis par l'Etat au détriment de la Caisse des invalides de la Marine. Jaurès avait prétendu dans l'*Humanité* que c'était une légende. Vignols démontrait, documents à l'appui, l'escroquerie commise par l'Etat du XVIIe siècle au XXe. La *Vie Ouvrière* avait épaulé utilement la campagne confédérale. Sans négliger la publication d'études comme celle de Dumoulin sur les Conventions d'Arras ou celle de Delzant sur l'exploitation des enfants dans les verreries. Merrheim soulevait l'affaire de l'Ouenza, la fameuse affaire de l'Ouenza sur laquelle il avait été aiguillé dans de singulières circonstances. Donnons un petit tableau des difficultés de l'action syndicale dans la Meurthe-et-Moselle d'alors, Merrheim s'était rendu à Longwy pour une réunion. Elle ne devait pas se tenir. Un surveillant des usines se tenait en face de la salle un appareil photo à la main. Pas un ouvrier n'avait osé pénétrer à la réunion. Deux camarades qui étaient venus retrouver Merrheim furent renvoyés quelque temps après. Dans le café proche où il attendait, Merrheim avait été abordé par un ingénieur des Aciéries. Une altercation avait eu lieu. « Vous venez pour faire une réunion, vous ne la ferez pas. Ce sera demain comme aujourd'hui ; nous sommes les plus forts... Nous aurons la Meurthe-et-Moselle comme nous le voudrons et plus facilement encore l'Ouenza ». C'est ainsi que Merrheim fut mis sur la piste de l'Ouenza, ces mines de fer d'Algérie. Les potentats de l'acier étaient en effet les plus forts et le montraient.

C'est en 1910 encore que se produisit le grand drame de l'affaire Durand. Durand, le secrétaire des charbonniers du port du Havre, que la Transat, à coup de faux témoignages, fit condamner à mort, ce qui dans sa prison rendit fou notre pauvre camarade. Louzon se rendit sur place pour mener

l'enquête nécessaire. Géeroms, le secrétaire de l'Union locale du Havre, l'avait aidé naturellement dans ses recherches. Louzon signa l'étude du nom de Géeroms. Un détail curieux : le jeune avocat qui défendit Durand, c'était Me Coty, qui devait devenir président de la République. Peut-être défendit-il mal Durand ; reste qu'il osa le défendre face à la toute-puissante Compagnie Transatlantique.

La *Vie Ouvrière* avait dépassé en juin, au bout de neuf mois, les 800 abonnés escomptés pour la première année. Elle avait franchi le poteau fixé pour les deux années en quinze mois. Elle aurait dû pouvoir équilibrer dès lors son budget. Tout au moins si mes calculs du début étaient exacts. Ils l'étaient en gros probablement, mais le chapitre des dépenses avait été sous-évalué. Le système des possibles avec recouvrement par la poste était coûteux. Je n'avais pas su résister au besoin de faire des numéros doubles comme pour la grève des cheminots. Plus grave, la *Vie Ouvrière* paraissait chaque fois avec un certain retard, ce qui gênait évidemment le rendement des possibles. Evidemment, ce n'était pas toujours de ma faute. Une première fois, par la force des choses, l'Union typographique de Villeneuve-Saint-Georges, qui nous composait, dut arrêter tout travail pendant quinze jours, en raison de l'inondation de la Seine. Ah ! ce retard. Le père Guillaume me l'avait signalé avec insistance. Un mois, notre no du 5 lui avait été remis en même temps que la *Révolution française* d'Aulard qui lui arrivait ponctuellement le 14 du mois depuis vingt ans (en raison du 14 juillet la revue d'Aulard paraissait chaque mois le 14). Certes, il était plus facile à une revue historique, non talonnée par l'actualité, de paraître à date fixe qu'à une revue sociale préoccupée par la lutte et les discussions du mois. La collaboration était plus régulière. Mais surtout il y avait certainement de ma faute. Hier, comme aujourd'hui encore, il m'était difficile d'écrire à froid, c'est-à-dire quand cela ne me chantait pas.

Malgré cela, la *Vie Ouvrière* pouvait entamer avec confiance l'année 1911. Une année qui allait être dure pour elle.

(à suivre) **Pierre MONATTE.**

LA GRÈVE DE L'IMPRIMERIE ANGLAISE DE JUIN-JUILLET 1959*

En Angleterre, l'imprimerie est très développée puisqu'elle occupe environ 300.000 travailleurs, mais elle est loin d'être très concentrée. A côté de quelques grandes imprimeries à Londres, il existe de nombreuses imprimeries moyennes ou petites, notamment en province. Soit au total plus de 4.000 entreprises. Ce patronat est loin de former un bloc uni car toutes les entreprises n'ont pas le même degré de prospérité et ont parfois des intérêts divergents. C'est ainsi que les imprimeries de province, qui, en général, ne sont pas surclassées de travail, pouvaient accepter sans trop de mal la réduction de la journée de travail mais plus difficilement des augmentations de salaires. Les grandes imprimeries de Londres, au contraire, pouvaient accorder des augmentations de salaires mais plus difficilement des réductions d'horaires, et elles redoutaient plus que les petites imprimeries une grève qui aurait empêché la parution des grands quotidiens et fait perdre des recettes importantes.

En fait d'ailleurs, les patrons imprimeurs se répartissent entre deux syndicats : *The British Federation of Masters Printers*, c'est-à-dire la Fédération britannique des maîtres imprimeurs, et la *Newspapers Society* (Association des journaux) qui groupe les grands journaux : environ 80 quotidiens et 1.000 hebdomadaires, à l'exception de quelques journaux tels que le *Manchester Guardian* (libéral), le *Daily Workers* (communiste), etc.

Du côté travailleur, les ouvriers et les employés de l'imprimerie ne forment pas non plus un groupe homogène. A côté d'ouvriers du livre très qualifiés, on trouve des ouvriers qui le sont moins ou presque pas.

La plupart des travailleurs du livre sont syndiqués, ce qui n'est pas étonnant dans une branche d'activité qui a conservé sa structure corporatiste de la période artisanale et qui a été parmi les pionniers du mouvement syndical au XIXe siècle. La structure syndicale est d'ailleurs demeurée dans ses grandes lignes ce qu'elle était à l'aube du syndicalisme, c'est-à-dire que les ouvriers ne sont pas organisés sur la base de l'entreprise, mais sur la base du métier. Il s'y ajoute une décentralisation régionale. Au total, les travailleurs se trouvent répartis en onze organisations professionnelles différentes.

Ces divers syndicats sont fédérés au sein d'un organisme commun : *The Printed and Kindred Trades Federation* (P.K.T.F.), c'est-à-dire la Fédération des travailleurs du Livre et des activités associées.

Un syndicat ne fait pas partie de la Fédération mais agit parallèlement. Il s'agit de *The National Society of Operative printers and assistants* (N.T.S.O.P.A.) qui groupe surtout des ouvriers semi-qualifiés et des employés. A ce syndicat sont affiliés les travailleurs des usines fabriquant de l'encre d'imprimerie.

ORIGINES DE LA GREVE

Il y a trois ans, les divers syndicats dont on vient de parler avaient signé un contrat collectif valable trois ans et expirant au printemps de cette année. Un contrat analogue devait être élaboré pour prendre la suite. Les pourparlers commencèrent au début de l'année. Les représentants ouvriers traduisant les désirs de leurs membres qui, inquiets des progrès de la modernisation, commencent à songer sérieusement à la réduction de la journée de travail, demandaient une importante diminution des horaires et une augmentation corrélative des salaires pour ne pas diminuer leur paie et même l'augmenter. Du côté patronal, on était bien conscient qu'il fallait accorder quelque chose, mais pas sans contre-partie. La contre-partie c'était la possibilité pour le patronat d'*accélérer la modernisation des imprimeries et la rationalisation du travail*. C'est là le cœur du problème. Le patronat anglais des imprimeries se heurte constamment sur ce point à la résistance ouvrière. Résistance presque insurmontable étant donné la forte organisation des ouvriers du livre, leur cohésion, leur vigilance et surtout le caractère fermé de leurs corporations (les syndicats pratiquement contrôlent l'embauche et limitent l'accès de nouveaux travailleurs : ainsi, avant d'être admis à titre définitif dans l'imprimerie, il faut y faire un apprentissage de six ans). Par exemple, on cite le cas où les ouvriers d'une imprimerie n'ont accepté l'introduction d'une nouvelle rotative qui normalement aurait dû être conduite par deux ouvriers au lieu de quatre pour la machine précédente, qu'à condition que les deux ouvriers rendus disponibles restent comme « assistants » — et pratiquement sans rien faire — auprès des deux conducteurs en titre, fai-

---

(*) Extrait des « Cahiers d'Information et Liaisons Ouvrières » de septembre 1959.

sant ainsi perdre au patron à peu près tout le bénéfice de son investissement.

Ces « pratiques restrictives » ont toujours existé dans le mouvement ouvrier et, en France, l'industrie du bâtiment en offre un bon exemple. Mais elles étaient devenus intolérables, pour la faction la plus dynamique des patrons-imprimeurs britanniques au moment où l'accélération de la technique met sur le marché des machines d'imprimerie de plus en plus sensationnelles et où la concurrence internationale ne craint pas de s'attaquer aux marchés traditionnels anglais. Il semble donc que cette fraction du patronat, qui est prépondérante dans les organismes patronaux, ait décidé de profiter du renouvellement du contrat pour lever cette hypothèque et livrer bataille.

Il est bon d'avoir présent à l'esprit ces quelques données pour suivre le développement de l'affaire, souvent assez confus.

Au début de février, les syndicats ouvriers demandent une augmentation de salaires de 10 % et la *semaine de 40 heures au lieu de 43 h. 1/2* (1).

Les patrons refusent. En mars, les pourparlers sont au point mort. Les syndicats ouvriers consultent alors leurs membres et leur proposent des moyens de lutte dans le cas où ils seraient d'accord pour passer à l'action. Les patrons contre-attaquent en rappelant aux syndicats que, aux termes d'engagements antérieurs, les ouvriers doivent recourir à la conciliation ou l'arbitrage avant de passer à toute « action agressive ». Les syndicats rétorquent que puisque les employeurs ont rejeté toutes leurs propositions, il n'y a aucune possibilité de conciliation et donc que la clause en question ne peut être invoquée.

Quelques semaines plus tard, au début de mai, les syndicats annoncent que leurs membres, consultés, ont voté à quatre contre un pour la mise en application des actions préconisées par les leaders syndicaux.

Les employeurs dévoilent alors leur jeu et font des contre-propositions. Ils proposent une augmentation de salaires de 2.5 % et la réduction du temps de travail d'une heure par semaine, mais *à la condition expresse que les syndicats acceptent diverses propositions patronales tendant à augmenter la productivité et la mobilité de la main-d'œuvre dans l'imprimerie.*

Les syndicats répondent qu'ils veulent bien discuter des questions de productivité mais à condition que les patrons cèdent sur la question des horaires et des salaires.

Les patrons refusent, sous la pression — semble-t-il — des petits et moyens imprimeurs de province. Le 3 juin, les syndicats décident de passer à l'action et de faire appliquer les mesures qu'ils ont fait adopter par référendum : boycott des heures supplémentaires et attitude de *non-coopération.* Cette tactique se révèle vite très efficace. La non-coopération, dont les modalités sont laissées à l'initiative des ouvriers sur le tas, prend souvent des formes très percutantes. Par exemple les linos, quand ils tapent un texte, écrivent tout ce qui figure sur la copie, notamment les notes en marge qui ne sont que des indications pour la réalisation du travail, ils ne corrigent pas les fautes grossières, tapent les abréviations telles quelles et, si la copie n'est pas suffisamment lisible (rature, etc.), la renvoie à la rédaction. Tout cela freine considérablement le travail et, compte tenu du refus de faire des heures supplémentaires, désorganise complètement la production dans les entreprises où les ouvriers sont les plus combatifs. Certains journaux doivent réduire leurs pages, les travaux s'accumulent. Le patronat, en quelques jours, est excédé. Un patron-imprimeur, Waterlow and sons, qui a d'importantes commandes à l'exportation à livrer, cède et se retire de la chambre syndicale. Une assemblée générale des patrons a lieu. A la majorité, ils décident de contre-attaquer et de mener la lutte jusqu'au bout, quitte à y laisser des plumes. Ils adoptent la technique suivante : d'une part, ils décident que si un grand quotidien est frappé isolément par la grève, tous s'arrêteront de paraître, d'autre part ils décident d'envoyer à tous leurs ouvriers des préavis de quinze jours au terme desquels les contrats individuels actuels seront remplacés par des contrats d'embauche journaliers renouvelables par tacite reconduction et permettant aux patrons de licencier sans préavis ni dédommagement tout ouvrier refusant de coopérer ou de faire des heures supplémentaires.

Les ouvriers réagissent immédiatement et décident de leur côté d'envoyer leur préavis légal de cessation de travail, considérant que la décision des patrons équivaut à un lock-out.

Quelques jours plus tard, le travail s'arrête dans toutes les imprimeries touchées par ces mesures, c'est-à-dire presque toutes les imprimeries, sauf celles qui ont accepté les conditions syndicales (environ 700), l'imprimerie nationale (volontairement maintenue par les syndicats en dehors du conflit) et les imprimeries éditant les grands quotidiens nationaux de Londres qui ont un contrat spécial ne venant pas à expiration.

LA GREVE

Tandis que les syndicats organisent la solidarité et que les ouvriers du livre continuant à travailler prélèvent un shilling par livre sur leur paie (environ 5 %) pour approvisionner le fonds de grève, les propriétaires de journaux et d'hebdomadaires s'efforcent de continuer à paraître avec des moyens de fortune. On cite le cas d'un journal de province qui, dans les premiers jours du conflit, réussit à sortir tant bien que mal après avoir été composé et tiré par le patron du journal âgé de 71 ans, son fils, des apprentis (qui ne sont pas syndiqués) et des dactylos de la direction. Mais, voyant cela, les télégraphistes qui ont la haute main sur les téléscripteurs arrêtent les appareils et le directeur doit alors prendre ses informations à Londres par téléphone. D'autes journaux sortent ronéotypés, comme de vulgaires bulletins révolutionnaires... Le grand hebdomadaire de Londres, *The Economist*, champion de la libre entreprise, commence une corrida inimaginable pour ne pas interrompre sa parution et assurer à ses lecteurs le droit imprescritible à l'information. Il décide de se faire imprimer sur le continent, passe un contrat avec un imprimeur suisse, mais ce dernier se récuse devant les réactions de ses ouvriers. *L'Economist* s'adresse alors à Paris où le syndicat paraît plus accommodant. Effectivement, l'hebdomadaire est imprimé mais avec un petit placard en français indiquant que les ouvriers du livre français sont solidaires de leurs camarades anglais... Le numéro suivant est à nouveau réalisé à Paris, dans trois imprimeries différentes, mais le journal doit chercher ailleurs. Le numéro suivant est composé à Copenhague, expédié en Belgique pour y être imprimé (par avion spécial). La rédaction se déplace par avion de ville en ville. C'est un véritable sport que les gentlemen rédacteurs ont l'air d'apprécier.

Pendant ce temps en Angleterre divers incidents se produisent, notamment à Londres où un hebdomadaire de télévision, le *TV Times*, a réussi à paraître. Environ 500 ouvriers des imprimeries en grève vont manifester devant la maison de télévision en criant : « *The TV Times* is black don't buy the *TV Times* » (Le « T.V.T. » est « noir » (2), n'achetez pas le « T.V.T. »). Une trentaine de manifestants forcent l'entrée de l'immeuble malgré la résistance de la police et montent dans les étages où ils sont finalement repoussés à l'aide de lances d'incendie. Dans le sud de Londres, des heurts ont lieu avec la police, les pneus de camions qui transportent des journaux imprimés à l'étranger sont lacérés. Les observateurs n'en reviennent pas de voir la combativité des ouvriers du livre qu'ils pensaient complètement éteinte sous l'effet de l'embourgeoisement, et l'esprit « militant » de la base qui ne cesse de pousser les dirigeants syndicaux à généraliser la grève et, s'il le faut, interrompre le

(1) A l'exception des journaux de province qui pratiquent la semaine de 40 heures depuis 1946.

(2) C'est-à-dire fabriqué en dehors de la volonté des ouvriers syndiqués.

travail dans l'imprimerie officielle afin de protester contre la brutalité de la police.

Autrement dit, la situation est devenue rapidement assez tendue et c'est danc ce climat que surgit une nouvelle difficulté. Le travail cesse dans deux des principales fabriques d'encre d'imprimerie. On se souvient que les travailleurs de ces fabriques sont affiliés au syndicat N.A.T.S.O.P.A. Bien que n'étant pas directement impliqués dans le conflit en cours, ils sont solidaires de leurs camarades de l'imprimerie et sensibilisés par la lutte. Ils accentuent la non-coopération. On cite le cas d'un camion livrant de l'encre qui met une journée entière pour parcourir douze kilomètres dans Londres et dans sa banlieue prétextant des retards de toutes sortes. Les patrons là aussi sont poussés à bout et menacent de lock-outer si les ouvriers ne cessent pas. Ils cessent bien quelque chose, mais c'est le travail. Sans préavis et sans consulter les instances supérieures du syndicat. Les formes « constitutionnelles » ne sont pas respectées, mais le N.A.T.S.O.P.A., pour ne pas être débordé reconnaît ces deux grèves et les étend à l'ensemble de la corporation.

La situation devient critique pour toutes les imprimeries non en grève, et surtout les imprimeries qui fabriquent les grands quotidiens nationaux. En effet, ce sont de grandes consommatrices d'encre, elles en sont approvisionnées au jour le jour par camions citernes et n'ont que quelques jours de stocks. Cette nouvelle situation ne fait l'affaire ni des syndicats — qui voient d'un mauvais œil l'élargissement et la radicalisation du conflit — ni par les journaux de Londres qui se croyaient à l'abri. Les pourparlers reprennent en sous-main. De part et d'autre on s'arrange pour gagner du temps et éviter l'irréparable. Les syndicats acceptent que l'encre en stock dans les fabriques soit « dégelée » et que des transferts puissent avoir lieu d'imprimerie à imprimerie, ce qui permet aux quotidiens de continuer à paraître et le fonds de grève d'être approvisionné. Ils acceptent également de recourir à une sorte d'arbitrage dont un spécialiste de ce genre d'affaires — qui y a gagné le titre de lord — Lord Birkett, est chargé. Il mène l'affaire rondement pour éviter de laisser la situation s'envenimer davantage, ses recommandations sont acceptées par les deux parties et le travail reprend après environ sept semaines de grève.

L'ACCORD DE COMPROMIS

L'accord signé est un compromis. Les patrons vont plus loin que dans leurs précédentes propositions en matière d'augmentation de salaires (8 %) et de réduction d'heures de travail (1 h. 1/2). Les syndicats cèdent sur la question de l'introduction des nouvelles techniques : ils acceptent notamment les études de postes de travail, admettent une plus grande mobilité de la main-d'œuvre et la réduction de six ans à cinq ans du délai d'apprentissage pour les jeunes apprentis qui ont été en classe jusqu'à 16 ans.

L'accord collectif, une fois ratifié par l'ensemble des syndiqués, sera valable pour trois ans, avec une possibilité de révision au bout de deux ans.

Pour le moment, les vainqueurs de l'épreuve de force paraissent être les patrons de la fraction la plus dynamique de l'imprimerie qui vont s'efforcer d'obtenir la rationalisation des entreprises les plus importantes. Les petites entreprises, par contre, paraissent plutôt perdantes car certaines d'entre elles auront des difficultés à supporter les pertes qu'elles ont subies pendant les sept semaines du conflit et les charges nouvelles qui résultent des augmentations de salaires. Quelques semaines seulement après la fin de la grève, on annonce que trois quotidiens régionaux, qu'un hebdomadaire sportif, qu'un illustré et que divers journaux économiques ont dû cesser de paraître et que quatre autres publications ont été absorbées par des firmes plus puissantes. On a là l'illustration du fait que la lutte de classe hâte la concentration économique.

Quant aux ouvriers, le principal avantage qu'ils ont arraché est la réduction de la journée de travail. Au point de vue salaire, l'augmentation est faible (environ 500 francs par semaine) et l'on a calculé que les ouvriers qui ont fait grève devront travailler environ quatre ans pour récupérer leurs pertes de sept semaines d'interruption...

Nous avons vu que cet accord devait être entériné par l'ensemble des intéressés avant d'entrer en vigueur. Le referendum a eu lieu par syndicats séparés comme il est d'usage dans cette structure syndicale décentralisée. Neuf des syndicats consultés l'ont approuvé (nous ne savons pas avec quelles majorités), mais l'un d'eux l'a rejeté par 2.027 voix contre 1.490. Il s'agit du petit syndicat d'ouvriers très qualifiés (clicheurs, photograveurs). Le désaccord porte sur une clause en apparence mineure mais que certains des ouvriers en question n'ont pas laissé passer. Cette clause prévoit que « les firmes qui emploient cinq ou plus de cinq clicheurs dans leurs ateliers pourront employer un ouvrier non qualifié auxiliaire pour soulager les professionnels des travaux du type suivant : nettoyer le plancher, porter des messages, transporter des châssis d'imprimerie, nettoyer les moules et les machines ». Le point de vue des patrons est que ces travaux ne requièrent pas l'emploi d'un professionnel hautement payé. Les photograveurs de leur côté estiment que l'introduction dans leurs rangs d'un ouvrier d'une autre qualification ferait perdre leur cohésion aux équipes actuelles, tourner par la bande le système de l'apprentissage et créer une fissure dans leur système de défense, dangereuse à long terme sinon dans l'immédiat.

Après la mort d'Aïssat Idir

ROGER LAPEYRE PROPOSE DE CONSTITUER UNE COMMISSION DE SOLIDARITE SYNDICALE

Dans une circulaire (supplément au numéro 18 de la revue « Travaux Publics et Transports »), Roger Lapeyre, secrétaire général de la Fédération F.O. des Travaux publics et des Transports, prend position sur l'action internationale pour la sauvegarde des militants syndicalistes algériens et, surtout, sur la responsabilité à cet égard du mouvement syndical français.

Lapeyre approuve certes la protestation que la C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres) a fait entendre après la mort d'Aïssat Idir, secrétaire général de l'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens), événement survenu dans des circonstances pour le moins troublantes — que Roger Lapeyre rappelle — et qui engagent fortement la responsabilité du gouvernement français. Mais il s'étonne des réactions unilatérales de la C.I.S.L. : après avoir retracé la longue liste des militants U.S.T.A. assassinés par le F.L.N., il constate que, *dans le meilleur des cas*, ils ont eu droit seulement *à l'expression de regrets*.

« *Mieux, la lettre signalant le dernier assassinat, celui de Mohamed Nadji, secrétaire de la Commission exécutive de la région parisienne, n'a même pas fait l'objet d'un accusé de réception ; il est vrai que l'U.S.T.A. avait l'audace de demander à la C.I.S.L. de prendre position publiquement !* »

En outre, Lapeyre reproche à la C.I.S.L. l'inefficacité de ses protestations due, selon lui, pour une part au caractère « administratif » de ses manifestations de solidarité.

Il nous informe que les camarades suisses des services publics, dans un appel du 14 août dernier, « invitent les syndicalistes français à faire en sorte que leur gouvernement renonce à des méthodes dont la honte ne peut que rejaillir sur le mouvement ouvrier français ». Lapeyre conclut : « *C'est le mouvement ouvrier français qui sera tenu responsable devant la conscience syndicale internationale.* »

En conséquence, Roger Lapeyre demande à la Confédération Force Ouvrière la nomination d'une *Commission de la Solidarité Syndicale* qui prendrait en charge les cas des syndicalistes algériens quelle que soit l'organisation qui les lui soumettrait, une commission dont l'information ne viendrait pas d'une seule source et dont on pourrait attendre une plus grande efficacité que des interventions *a posteriori* de la C.I.S.L.

A travers les LIVRES

NENNI ET L'ESPAGNE

En 1958, Pietro Nenni, que d'aucuns considèrent comme un des leaders du socialisme européen, a publié en Italie, sous le titre **Spagna**, un ouvrage consacré à la guerre civile espagnole. La traduction française vient de paraître aux éditions François Maspero (**La Guerre d'Espagne**).

En ouvrant le volume, le lecteur trouve un tableau présentant la répartition des forces franquistes et antifranquistes. Ce tableau, bien que limité à la nomenclature des organisations politiques, fourmille d'erreurs. Ainsi, le parti radical d'Alejandro Lerroux est classé dans le camp franquiste — alors que cette formation éclata dès le début de la guerre civile et que ses éléments choisirent des positions très différentes — et la Fédération Anarchiste Ibérique est représentée par Angel Pestaña, lequel était député aux Cortès pour le Parti Syndicaliste...

Peut-être ne s'agit-il là que d'une certaine ignorance de la part de ceux qui ont voulu compléter les connaissances de l'auteur, en ajoutant quelques commentaires et précisions. Mais pour les erreurs de fait et d'interprétation, Pietro Nenni n'a pas besoin d'aide. Il présente (p. 48) Largo Caballero comme un « journaliste de valeur », ce qui aurait bien amusé le défunt « Lénine espagnol » — et il définit la position de Julian Besteiro : « maximalisme doctrinaire » !

Si Nenni montre, dès les premières pages de son livre, qu'il ne connaît pas grand'chose aux questions espagnoles, peut-être son génie politique le favorise-t-il pour comprendre les grands phénomènes sociaux. C'est sans doute ce génie qui lui fait dire — dans un ouvrage publié en 1959 — : « Ce que les ministres et les parlementaires républicains n'avaient pas compris, ce que de nombreux Espagnols, même d'extrême-gauche, ont mis beaucoup de temps à comprendre, ce fut que l'attaque venait de l'étranger encore plus que de l'intérieur.» Les archives de la Wilhelmstrasse portées à la connaissance du grand public, mais sans doute pas à celle de Nenni, montrent que ni Hitler ni Mussolini n'apportèrent une aide considérable à la rébellion au cours des premières semaines et qu'ils ne développèrent cette aide que dans la mesure où l'affaire espagnole devenait l'abcès de fixation des antagonismes internationaux. Cela, l'auteur l'ignore ou s'en moque. Il ignore ou néglige également tout le matériel de documentation qui, depuis 1939, a été publié sur la tragédie espagnole et l'éclaire : les révélations de Krivitsky, les témoignages de Jésus Hernandez et de Delgado, par exemple.

C'est pourquoi, vingt ans après la fin de la guerre civile et sans changer une virgule à ses déclarations ou à ses discours, Nenni continue de zigzaguer, d'épisode en épisode, du priétisme au caballerisme, du négrinisme au stalinisme. Pas une analyse de fond, mais des clichés de propagande, pas une étude sérieuse mais des phrases de rhéteur. « On s'amusait à mettre en opposition la révolution et la guerre, la discipline révolutionnaire et la discipline miltaire comme si l'une n'était pas la forme positive et concrète de l'autre », écrit Nenni pour accuser les anarcho-syndicalistes. Par contre, « les communistes eurent le mérite de poser en termes extrêmement concrets les problèmes fondamentaux de la conduite de la guerre : subordination des objectifs politiques et sociaux de la révolution à la nécessité première de gagner la guerre, utilisation à cet effet des forces bourgeoises... ». Traduits dans les faits, ces jugements qui se veulent objectifs correspondent au remplacement des organismes créés par la volonté populaire par des appareils que manipulent les services soviétiques et les détachements du Guépéou en Espagne, à la liquidation des collectivités agricoles aragonaises par les forces de Lister, à l'arrestation et l'assassinat de tous ceux qui voient clair et disent ce qu'ils voient : Andrés Nin, Camillo Berneri, etc. Quand il aborde les événements de mai 1937, Nenni est d'une prudente confusion : « Il y eut des moments où l'attitude des anarchistes frôla la provocation, pour y tomber en plein lors des mouvements de Barcelone de mai 1937 », écrit l'auteur. Mais à la page suivante il dit : « En 1937, Caballero et son groupe... pensaient substituer au Front Populaire un Front syndicaliste formé de deux centrales syndicales, au-dessus des partis politiques, sinon contre eux ». Alors, provocation ou divergence politique ?

Par contre, quand Nenni parle à la Conférence internationale socialiste de Londres, il est on ne peut plus clair : « Dans la nouvelle situation qui se dessine en Europe, aucune action constructive n'est possible sans le concours de l'Union soviétique » (mars 1937). A cette époque, Nenni est partisan du Front Populaire, de l'unité social-communiste, du soutien de la politique extérieure de l'U.R.S.S. Il insiste sur la signification internationale de la guerre d'Espagne ; il dénonce les jeux impérialistes. Il voit tout, sauf le jeu impérialiste soviétique. La victoire de la tactique communiste « Gagner la guerre » — grâce à l'instauration du gouvernement Negrin — se termine par la défaite militaire. Cela, Nenni ne le voyait pas, ne le voit toujours pas.

Cette cécité n'était pas circonstancielle, ni dans le temps ni dans les faits puisqu'elle se manifeste, sans variation aucune, vingt ans après. Et qu'elle continue aujourd'hui en ce qui concerne l'Italie et l'Europe.

L. M.

L'ouvrage d'Alfred Rosmer

va sortir !

Il ne dépend plus que de l'imprimeur que le deuxième volume d'Alfred Rosmer, *Le Mouvement ouvrier pendant la première guerre mondiale*, sorte à la fin de ce mois d'octobre.

Dès la sortie, les exemplaires seront envoyés aux souscripteurs.

Nous avons demandé 1.000 souscriptions. Nous en sommes à 300.

Les retardataires ont intérêt à se presser, car pour les non-souscripteurs le prix sera de 3.000 francs.

D'ores et déjà, les camarades qui ont souscrit, mais qui n'ont pas versé, doivent envoyer le montant de leur souscription : 1.500 francs pour le deuxième volume. N'attendez plus !

Versez soit au Chèque postal de la *R.P.*, soit à celui du Cercle Zimmerwald.

Signalons que les exemplaires souscrits seront numérotés de 1 à 1.000.

L'ouvrage comporte des illustrations.

*

Nous pouvons encore disposer — c'est une chance — d'un certain nombre d'exemplaires du premier volume.

Ce premier volume peut être cédé, lui aussi, au prix de 1.500 francs (15 francs nouveaux au lieu de 45 fr. en 1936).

Commandez directement à Maurice Chambelland, 22, avenue Duquesne, Paris (7e) C.C.P. 2065-09 Paris. Les exemplaires vous parviendront rapidement.

Enfin, si vous connaissez des militants susceptibles de s'intéresser à l'ouvrage d'Alfred Rosmer, n'oubliez pas de nous communiquer leur nom et leur adresse. Nous les solliciterons.

Nous comptons sur le concours de tous !

LES FAITS DU MOIS

SEPTEMBRE 1959

JEUDI 3. — Fin des entretiens entre les **présidents Eisenhower et de Gaulle.**

VENDREDI 4. — Soulèvement militaire en **République argentine.**

Le **Laos** demande l'intervention de l'O.N.U.

SAMEDI 5. — Le gouvernement **argentin** cède à l'armée.

Aux Etats-Unis la Chambre des Représentants par 332 voix contre 52 vote la loi antisyndicale.

Au Caire réconciliation du roi Séoud d'Arabie et du Président Nasser.

Conclusion des accords financiers **franco-tunisiens.**

Majoration du **S.M.I.G.** de 2 % à partir du 1er novembre.

LUNDI 7. — Constitution d'un nouveau **parti marocain** constitué par le Néo-Istiqlal et les dissidents d'autres partis.

Augmentation de 5 % des **ouvriers des arsenaux.**

Ouverture à Blackpool du **congrès des Trade-Unions.**

MARDI 8. — **Aux Etats-Unis**, mesures conte la ségrégation raciale.

A Stuttgart, **congrès des Syndicats de l'Allemagne de l'Ouest.**

Cartel syndical en Lorraine (CGT, CFTC, FO, CGC) pour une nouvelle politique de l'énergie.

MERCREDI 9. — Conférence syndicale **panafricaine** à Casablanca.

A Varsovie, conférence internationale sur l'utilisation des radiations atomiques.

JEUDI 10. — Le **Comité intersyndical d'Air-France** proteste contre le privilège accordé en Afrique noire à l'Union aéronautique des Transports.

Le congrès des **Trade-Unions** se prononce contre les rampes de lancement en Angleterre et contre l'arrêt des essais et fabrications.

Grève des **ouvriers du tunnel** sous le mont Blanc.

VENDREDI 11. — La **Banque internationale** accorde 104 millions de dollars à la **République arabe** unie.

SAMEDI 12. — **L'U.R.S.S.** envoie une fusée en direction de la lune, avec succès.

LUNDI 14. — **La Confédération africaine des syndicats libres**, réunie à Abidjan, se détache de la C.G.T.-F.O.

MARDI 15. — Arrivée de M. Khrouchtchev à **Washington.**

Le président Heisenhower signe la nouvelle **législation syndicale.**

Suspension du parti communiste **marocain.**

MERCREDI 16. — Congrès à Conakry **(Guinée)** du parti démocratique guinéen, où les communistes sont acclamés.

L'Assemblée consultative de **l'Europe**, réunie à Strasbourg demande un nouvel effort en faveur des réfugiés.

Déclaration du Président de Gaulle sur le **problème algérien.**

JEUDI 17. — A **Bagdad (Irak)** procès des révoltés de Mossoul : quatre condamnations à mort.

Attentat contre **Messali Hadj.**

VENDREDI 18. — Echec des grèves en **Argentine.**

SAMEDI 19. — M. Khrouchtchev présente à l'**O.N.U.** un plan de désarmement.

LUNDI 21. — L'Union des **Etudiants de France** s'élève contre la suspension des sursis.

M. **Khrouchtchev** constate son désaccord absolu avec les **syndicalistes** américains.

M. Mendès-France et ses amis adhèrent au **Parti socialiste autonome.**

MARDI 22. — L'Autriche pose devant l'**O.N.U.** la question du Tyrol du Sud.

En **Italie**, grève d'avertissement de 48 heures des mineurs.

Messali **Hadj** approuve les propositions de de Gaulle.

MERCREDI 23. — Le **Département d'Etat des Etats-Unis** approuve les thèses françaises sur l'Algérie.

Dissolution du parti communiste **argentin.**

Manifestations à Damas et au Caire contre les exécutions capitales de **Bagdad.**

JEUDI 24. — Vive agitation sociale dans les chantiers navals en **France.**

Entretiens au **Camp David** entre M. Khrouchtchev et le président Eisenhower.

SAMEDI 26. — Voyage du président de Gaulle **dans le Nord.**

Marche sur Bonn de **60.000 mineurs de la Ruhr.**

LUNDI 28. — **Le F.L.N.** répond aux déclarations du Président de Gaulle.

Un typhon fait 3.000 victimes au **Japon.**

M. Albert Bayet quitte la présidence de la **Ligue de l'Enseignement.**

MERCREDI 30. — Elections municipales en **Norvège.** Stabilité des grands partis, neuf communistes.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE SEPTEMBRE 1959

RECETTES

Abonnements ordinaires	66.450	
Abonnements de soutien	49.403	
		115.853
Souscription		2.600
Vente « R.P. »		300
Pour le livre de Rosmer		25.600
Divers		1.820
Total des recettes		146.173
En caisse à fin août		288.500
		434.673

DEPENSES

Frais d'expédition		5.000
Frais généraux		6.000
Téléphone		6.825
Divers		1.913
Total des dépenses		19.738
En caisse à fin septembre :		
Espèces	5.706	
Chèques postaux	409.229	
		414.935
		434.673

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Gustave Berthomier (Loire), 2.000 ; Mme Marthe Bigot (Paris), 2.000 ; René Boudet (Paris), 2.000 ; Castets (Landes), 2.000 ; André Caubel (Loiret), 2.000 ; Paul Colson (Oise), 2.000 ; Pierre Costa (Bouches-du-Rhône), 2.000 ; René Courdavault (Charente-Maritime), 2.000 ; Mme Délhi (Landes), 2.000 ; Max Eastman (Etats-Unis), 4.903 ; Félix Franc (Loire), 2.000 ; Francis Fuvel (Seine), 3.000 ; Victor Gambau (Paris), 2.000 ; Jean Gassies (Landes), 2.000 , F. Gerin (Loire), 2.000 ; Giauffret (Alpes-Maritimes), 2.000 ; Laillier (Seine), 2.000 ; Mme Madeleine Léger (Paris), 2.000 ; Marcel Martin (Paris), 2.000 ; Charles Patat (Paris), 2.000 ; Camille Philippon (Cher), 2.500 ; Roger Salmet (Paris), 3.000. — Total : 49.403 francs.

LA SOUSCRIPTION

Adrien Bonnel (Oise), 300 ; Georges Bouquet (Paris), 700 ; André Cuny (Paris), 500 ; Jean Duperray (Loire), 250 ; Jaime Padros (Rhône),, 850. — Total : 2.600 francs.

A paraître prochainement

Le Mouvement Ouvrier pendant la Première Guerre Mondiale

1914-1918

par A. ROSMER

DEUXIÈME VOLUME

Principaux chapitres :

LE RÉVEIL SYNDICAL 1915-1916

LA CONFÉRENCE DE KIENTHAL

LA FÉDÉRATION DES MÉTAUX AU 1er MAI 1916

LES INSTITUTEURS SYNDIQUÉS ET LA GUERRE

●

Prix de souscription pour les abonnés de la « R. P. » et les membres du Cercle Zimmerwald : **1.500 francs** (franco).

(Prix de vente au public : 3.000 fr.)

Versez sans tarder votre souscription :

— Soit au chèque postal de la « R. P. » : **734.99 Paris,**

— Soit au chèque postal du Cercle Zimmerwald, 78, rue de l'Université, Paris (7e) : **8.490.16 Paris.**